



Bulletin Municipal  
SAINT ~ CLOUD



février 1984 N° 179

# PIERRE

**CHEMISIER - TAILLEUR**

69, boulevard de la République

602.53.15

*sélectionne  
pour vous  
les plus beaux  
vêtements  
masculins*

**COSTUMES PRÊT-A-PORTER**

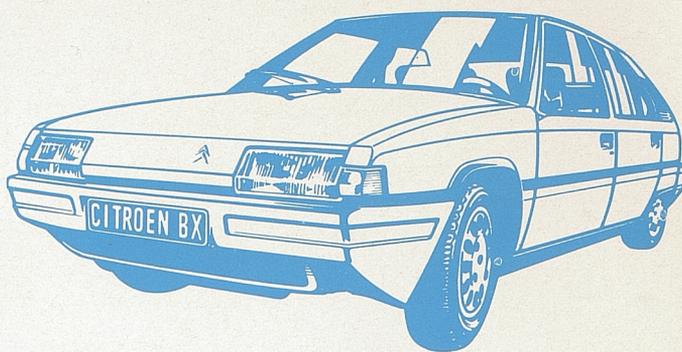
**MESURE INDUSTRIELLE**

**MESURE TRADITIONNELLE**

**SERVICE RETOUCHE** sur tout vêtement masculin provenant ou non de notre magasin

## Nouvelle Citroën BX

**La voiture  
qui vit.**



**CITROËN GARAGE MAGENTA**

**CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE**  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

**MAGASIN EXPOSITION - ATELIER**  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES  
741.67.36

**LOCATION SANS CHAUFFEUR**

**TOURISME  
ET UTILITAIRE**

## Votre partenaire

### 2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

**CD 506** 8, RUE DAILLY  
Tél. 602.04.17

**SB 511** 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tél. 602.66.22



**CREDIT LYONNAIS**

**RESTAURANT**

## L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République  
771.66.66  
fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie absorbante avec un accueil typiquement marocain

Réceptions      Repas d'affaires

## tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 602.22.16

## Jean LECLERC

42, bd de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.66.55

## PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence technique*

*Pour le sérieux de notre service après-vente*

*Pour la qualité de notre accueil*

*Pour notre sens des responsabilités*

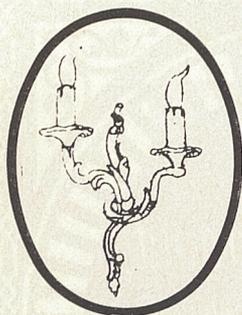


nous avons choisi

## PHILIPS

*Pour ses techniques de pointe*  
*Pour l'étendue de sa gamme*  
*Pour la qualité de son assistance*  
*Parce que c'est la 1<sup>re</sup> marque*

**DEUX ATOUTS !**



LUMINAIRE  
TOUS STYLES

**Schifer-Fouchez**

MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

**PIANOS**

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

**J. PARENT** Maison fondée  
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune  
771.80.88

TENTURES MURALES  
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE  
RETEVEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



**B. CLEMENT**

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

**ORGANISE :**

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous



**BANQUE NATIONALE  
DE PARIS  
à SAINT-CLOUD**

— du lundi au vendredi

- Bureaux de la Colline - 602.14.79

— du mardi au samedi

- 57-59, rue du Mont-Valérien - 771.89.40
- 45, rue Gounod - 602.87.00

**STAR**

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations  
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,  
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod  
92210 Saint-Cloud

*La Boutique du Village*

prêt-à-porter • sportswear

*fête sa première année d'existence  
et invite ses clientes  
à venir essayer  
ses nouveaux modèles  
de printemps-été*

11, rue de l'Eglise - 92210 Saint-Cloud  
Tél. 771.13.40



**RESTAURANT**

*chez Lau*

*Spécialités chinoises, cantonnaises  
avec sa cuisine raffinée*

DÉJEUNERS - DINERS  
PLATS A EMPORTER

47bis, boulevard Sénard  
fermé le dimanche

771.02.68

## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602.89.02 - 602.89.93

Ouvert samedi matin



## S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

**DIRECTION  
A. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)  
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

## VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

SON RESTAURANT  
LUNCHS - COCKTAILS  
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C<sup>ie</sup>

**Chaleur • Eau • Lumière**

Entrepreneurs du Gaz de France  
de l'Electricité de France  
Couverture - Plomberie  
Canalisation  
Installation Eau/Gaz  
Chauffage central

747.83.17-86.11-92.76

Un Entrepôt  
**10, rue Daily**  
57-59, bld de Levallois  
92200 NEUILLY

## Confiez à **marie-cécile audibert**

une ou plusieurs photographies  
qui vous sont chères.  
Elle réalisera en exclusivité  
un tableau-collage personnalisé

☎ 602.99.07

## La Bénédiction 賜恩樓



Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud  
2 bis, rue Royale, 602.01.49

- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable

**SPECIALITES DE SHANGHAI, ouvert tous les jours**



PARKING FACILE

☎ (1) 771.23.81

DEJEUNERS-DINERS

*Menus et la Carte*

**Petit Salon**

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles  
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

Bar - Restaurant

**Le  
Longchamp**

9, avenue de Longchamp  
92210 Saint-Cloud  
FERME LE DIMANCHE

# sommaire

■ L'EDITORIAL DU MAIRE	5
------------------------	---

## LES GRANDS DOSSIERS

— LA POLITIQUE DU SPORT	6 à 8
-------------------------	-------

par Elie-Pierre ROCHICCIOLI,  
*Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et les Loisirs*

• La Fête du Sport 1984	9
-------------------------	---

— TÉLÉTEL A SAINT-CLOUD	10 à 12
-------------------------	---------

par Pierre BRAILLARD,  
*Conseiller Municipal, délégué à la Communication*

## LA VIE DANS LA VILLE

• COMITÉS DE QUARTIERS	13 à 17
------------------------	---------

• COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES	18 et 19
---------------------------------	----------

• HÔPITAL DE SAINT-CLOUD : désormais un centre de protection maternelle et infantile	
--	--

• CLODOALDIENS, APPRENEZ A UTILISER LES TRANSPORTS EN COMMUN QUI DESSERVENT VOTRE VILLE	20 et 21
---	----------

• EN DIRECT DE LA MAIRIE	22 et 23
--------------------------	----------

— Noël fêté dans les écoles, dans les crèches, à la Mairie

— Les vœux présentés au personnel communal, aux personnalités et aux personnes du 3<sup>e</sup> Age

• LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION	24
------------------------------	----

LA VIE DES ASSOCIATIONS	25 à 30
-------------------------	---------

Les associations culturelles, sociales

Les associations d'anciens combattants,  
la Maison des Jeunes et de la Culture

## DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• quelques informations sociales	31
----------------------------------	----

• Centre Culturel des 3 Pierrots	32 à 34
----------------------------------	---------

• Permis de construire	35
------------------------	----

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL	36 à 41
----------------------------------	---------

• le Commissaire de la République, Préfet des Hauts-de-Seine, reçu à la Mairie	
--	--

Le carnet du Bulletin - Etat civil	42
------------------------------------	----

### Notre couverture

“ Le printemps ”  
tableau de Gaston LATOUCHE  
s'inscrivant dans la série  
“ Les Saisons ”  
visible dans la salle  
des mariages  
de l'Hôtel de Ville

Photo : Paulette PRADAT

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal envoyé à : C.C.P. Paris 900364 ou Trésorerie Principale, 4, 6 rue d'Orléans - Saint-Cloud • Imprimerie S.P.E.I. • Dépôt légal n° 806 - Premier trimestre 1984.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1<sup>er</sup> février - 1<sup>er</sup> avril - 1<sup>er</sup> juin - 15 septembre - 1<sup>er</sup> décembre).

## *l'éditorial du maire*

**L**a préparation du budget primitif de 1984 s'est avérée difficile. D'une part, les ressources financières de l'ensemble des collectivités locales progressent nettement moins vite que la hausse des prix. D'autre part, la politique de pénalisation des communes disposant d'un potentiel fiscal supérieur à la moyenne interdit à Saint-Cloud de trop augmenter ses dépenses. Enfin, le développement de la vie associative, la création de nouveaux services d'intérêt général et l'accroissement des interventions du bureau d'aide sociale grèvent nos charges de fonctionnement.

En conséquence, le budget primitif que le conseil municipal vient d'adopter se caractérise par un effort de compression de la masse des dépenses qui rend possible la reconduction, en 1984, des taux d'imposition de 1983. Compte tenu de l'évolution des bases d'imposition - ce que d'aucuns appellent l'assiette des impôts - l'augmentation réelle des impôts et taxes que vous aurez à verser à la commune en 1984 sera de l'ordre de 11 % par rapport à 1983.

En revanche, une mauvaise surprise attend certains propriétaires fonciers de notre commune : le gouvernement et le parlement ont en effet décidé de réduire à 15 ans l'exonération d'impôt foncier qui avait été accordée lors de la construction de beaucoup d'appartements et de maisons à une époque plus faste. Quelques centaines de contribuables verront donc cette année apparaître sur leur feuille d'impôts, une taxe foncière qu'ils ne supportaient pas jusqu'alors. Pour la commune il n'y aura pas de recette nouvelle puisque l'Etat lui versait une subvention compensant cette exonération. Mais pour les contribuables, la modification de ce régime d'exonération sera coûteuse. Il aurait été d'autant plus absurde d'aggraver la pression fiscale locale en 1984 que l'Etat continue d'accroître son prélèvement.

Le prochain numéro du bulletin municipal vous présentera en détail le budget primitif pour 1984. Je me bornerai aujourd'hui à noter qu'il s'établit à 110 millions de francs au total, dont 19,3 d'investissement et 90,8 de fonctionnement. Ce budget de rigueur comporte la première tranche d'exécution du troisième plan d'équipements collectifs à hauteur de 13,5 millions de francs.

Ainsi, Saint-Cloud continuera à demeurer dans le très petit nombre des communes moyennes qui jouissent d'une fiscalité modérée. Bien que cette situation apparaisse de plus en plus comme allant à contre-courant de ce qui est fait dans beaucoup d'autres communes, j'ai conscience de répondre au vœu de la plupart d'entre vous en mettant au premier rang des préoccupations du conseil municipal le respect des contribuables.

\*\*

Vous trouverez dans le présent numéro du bulletin municipal des éléments d'information sur les différents aspects de l'activité communale, notamment sur la politique sportive de la ville et sur la prochaine mise en service du système TÉLÉTEL.

Permettez-moi de vous indiquer, à nouveau, combien je suis préoccupé par le développement à Saint-Cloud de l'insécurité. Les statistiques de 1983 marquent une nouvelle dégradation de la situation. Ce fut, l'autre jour, le thème principal de la séance spéciale que le conseil municipal a organisée pour recevoir notre nouveau Commissaire de la République, Monsieur D. MANDELKERN, entouré des principaux directeurs départementaux des administrations de l'Etat. C'est l'objet des entretiens fréquents que j'ai avec le commissaire de police et les responsables de la gendarmerie.

Sachant combien vous êtes préoccupés, je tiens à vous dire que les relations étroites que votre conseil municipal entretient avec les responsables de la lutte contre la délinquance permettent d'espérer de meilleurs résultats en 1984. Faire de Saint-Cloud une commune accueillante et sûre constitue sans doute un point d'unanimité : c'est le vœu que je forme dans les temps troublés que nous vivons.

*W. Fourcade*

J.-P. FOURCADE



« ... Saint-Cloud continuera à demeurer dans le très petit nombre de communes moyennes qui jouissent d'une fiscalité modérée... »

# La politique du sport

A l'occasion de la réunion organisée le 19 décembre (page 41) pour présenter à M. Dieudonné MANDELKERN, Commissaire de la République, l'activité et les services de la ville, Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Adjoint au Maire pour la Jeunesse et les Sports, a décrit les conditions de la vie sportive à Saint-Cloud et exprimé plusieurs souhaits. Voici l'essentiel de son exposé.

par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Le sport à Saint-Cloud ouvre quelques sujets de réflexion qui peuvent être classés en deux catégories :

- ceux spécifiques de notre ville qui nous retiendront quelque temps,
- ceux inhérents à un contexte national, que nous aborderons plus rapidement en présentant les clubs de Saint-Cloud, mais ces problèmes nous atteignent aussi.

Comment expliquer ce déficit et cette évasion ?

Saint-Cloud comprend une forte proportion de fonctionnaires, de professions libérales et de cadres. Cette catégorie de population porte peu d'intérêt aux sports de compétition, ou d'ailleurs aux spectacles sportifs : elle est davantage attirée par les sports de loisirs tels que golf, équitation, tennis, natation, " footing ", tir à l'arc, pétanque...

## DEUX IMPÉRATIFS :

La politique sportive de notre ville doit essentiellement tenir compte de deux impératifs, d'une part, les souhaits de ses habitants, d'autre part, les données foncières, donc financières.

Mais les enfants, eux, ne suivent pas l'exemple de leurs parents. Ils restent sensibles et motivés par les sports de compétition télévisés ou pratiqués à l'école, notamment le football, le handball, la gymnastique, le judo et aussi le tennis, liste qui est très loin d'être limitative.

Les demandes des clodoaldiens peuvent s'exprimer en fonction de la pyramide des âges et de leurs catégories socio-professionnelles. Il est intéressant de comparer pour chaque niveau d'âge, les effectifs au nombre de sportifs pratiquants titulaires d'une licence fédérale. La différence nous indiquera l'importance des clodoaldiens qui ne pratiquent pas officiellement de sport, ou qui pratiquent un sport en dehors de leur ville :

Si entre 6 et 50 ans, 12 % de clodoaldiens pratiquent un sport avec licence dans un club de Saint-Cloud, on en compte donc 88 % qui ne pratiquent pas de sport ou le pratiquent dans des clubs extérieurs à la ville.



Les enfants eux ne suivent pas l'exemple de leurs parents.

les  
grands  
dossiers

Niveau	Effectifs	Sportifs	Pourcentage
de 6 à 10 ans	2 200 enfants	200 pratiquants	9
de 11 à 20 ans	6 500 enfants	1 500 pratiquants	23
de 21 à 40 ans	10 000 adultes	550 pratiquants	5,5
TOTAL	18 700 personnes	2 250 pratiquants	12

En conséquence, nous connaissons des besoins très variés à éventail large auxquels nous répondons difficilement, d'autant que nous souhaitons promouvoir des disciplines de base considérées comme éducatives telles l'athlétisme, le volley-ball ou le basket-ball.

### **DES ESPACES VERTS MAIS PAS D'AIRES SPORTIVES**

Nos difficultés sont liées essentiellement aux contraintes d'un environnement urbain dans une banlieue recherchée par des promoteurs d'immeubles de haut standing.



*Saint-Cloud, grâce à l'étendue de ses espaces verts, est considérée comme une commune privilégiée de la région.*

Considérée avec l'hippodrome et le Parc de Saint-Cloud comme une des communes privilégiées de la région, en ce qui concerne l'étendue des espaces verts, ici, paradoxalement les aires sportives nous font cruellement défaut. Cette pénurie est due au prix très élevé du terrain et à l'inaccessibilité du Parc à l'installation de nouveaux équipements. Comment envisager une politique traditionnelle de construction de stade, sachant qu'un court de tennis entraînerait une charge foncière de 800 000 F (à laquelle il conviendrait d'ajouter 200 à 300 000 F d'équipement).

Or nous ne sommes propriétaires que :  
— d'un seul terrain de football pour 250 adeptes de la balle ronde : c'est un terrain gazonné qui ne peut être utilisé qu'une douzaine d'heures par semaine, si nous voulons le conserver en bon état ;

— de quatre salles de sports collectifs, pour répondre pendant les heures scolaires à une demande potentielle de 1 700 élèves des écoles élémentaires publiques et 450 de l'enseignement privé, soit 2 150 au total, auxquels s'ajoutent 350 enfants du collège, et en dehors des temps scolaires aux entraînements et matches de 11 sections.

Nous n'avons pu donner satisfactions aux habitants de notre commune qu'en louant des terrains soit à la société Hachette propriétaire du stade Fourret, soit au département, le stade du Pré Saint-Jean. Mais ces locations ne suffisent pas puisque certaines de nos équipes sont obligées d'accueillir leurs adversaires sportifs sur des terrains de communes mieux loties, mais malheureusement souvent lointaines...

### **UN PLAN EN TROIS POINTS :**

Comment mettre fin à cette situation qui nuit aux objectifs que nous nous sommes fixés ? Nous voulons faire en sorte que notre ville ne soit pas satellisée par Paris, ce qui nous oblige à mettre tout en œuvre pour retenir nos concitoyens à Saint-Cloud et leur proposer les activités qu'ils souhaitent. Il nous faut donc :

- construire des courts de tennis sur tout terrain disponible, tel plateau d'évolution dans les établissements scolaires (collège Gounod, école du Centre, école de Montretout), superficies délaissées de l'hippodrome (Fouilleuse), superstructures de la piscine et de la salle omnisports des Tourneroches ; au total 7 courts de tennis qui ont l'inconvénient d'être éparpillés aux quatre points cardinaux, mais aussi l'avantage de constituer des stades de proximité pour les riverains,



*Aux côtés du Sénateur Maire, Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire Adjoint chargé du Sport, de la Jeunesse et des Loisirs, au micro de CVS fait le bilan de la Fête des Sports 1983.*

- édifier en association avec les communes voisines (Garches et Vaucresson) grâce à la compréhension de l'Etat et à l'aide du département, deux stades de rugby et de football sur le terrain dit du trapèze près des Haras de Jardy,

- acquérir dès que possible le stade de la société Hachette, ce qui mettrait à notre disposition un terrain de football et 4 courts de tennis.



Le terrain Hachette : la mise à disposition d'un terrain de football très attendue.

### TROIS SOUHAITS, PAS UN DE PLUS :

S'adressant plus spécialement au Préfet et à Madame Jehanne ARNAUD, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, Elie-Pierre ROCHICCIOLI, "poussé, dira-t-il, par les souvenirs lointains que je garde des bonnes manières qu'avaient les bons génies et les bonnes fées des contes de Perrault" exprima trois souhaits "pas un de plus", qui concernent tous le stade du Pré Saint-Jean :

- "Faites que soient installés des grilles autour des terrains de hand-ball pour y permettre aussi la pratique du tennis,

- "Faites que soit créé un terrain de mini-football à 7 pour éviter que nos petits poussins et pupilles soient obligés d'aller chaque dimanche à l'autre extrémité du département,

- et enfin, dernier souhait, mais non le moindre, faites, mais faites édifier une salle omnisports où pourraient trouver accueil les pratiquants de basket et de hand-ball... La place ne manque pas pour installer discrètement un tel édifice éventuellement, si des contraintes de construction s'imposent, à la place des laids et inutiles hangars existants."

### LES CLUBS SPORTIFS :

Les clubs sportifs de Saint-Cloud regroupent plus de 2 000 participants.

Des clubs de sports de loisirs tels le Tennis Club de Saint-Cloud, deux clubs de plongée sous-marine qui s'entraînent à la piscine, un club nautique qui met à profit le plan d'eau de la Seine, deux clubs de boules et la M.J.C.

Un important club omnisports, l'U.A.S., fort de 1 500 membres et 12 sections, 60 bénévoles et autant d'entraîneurs. Ce club gèrera un budget de 1 800 000 F en 1984. La subvention que nous lui versons est de plus de 1 million sur lequel 400 000 F seront acquittés à l'URSSAF car depuis cette année le club sportif de l'UASS est tenu de cotiser aux diverses caisses sociales.

Nous connaissons à Saint-Cloud les mêmes problèmes que rencontre l'activité sportive en France.

- le recrutement des jeunes est freiné par divers facteurs tels que l'absence d'incitation au niveau scolaire en raison des rythmes quotidiens et annuels des études et aussi des luttes intellectuelles et stériles que se livrent souvent entre eux les responsables, les uns tenant au sport de masse soi-disant ouvert à tous, les autres défenseurs du sport de compétition soi-disant réservé à une minorité,

- le recrutement de l'encadrement bénévole est de plus en plus ardu. Bénévoles difficiles à trouver, bénévoles difficiles à conserver,

- coût du sport de plus en plus élevé pour la collectivité et pour les pratiquants,

- et, enfin, difficultés des clubs à vivre sous leur forme traditionnelle depuis l'intervention généralisée de l'URSSAF, sans doute conforme à la loi, mais qui les considérant comme des entreprises les obligent effectivement au bout du compte à se transformer en véritables entreprises avec les inconvénients qu'une telle mutation va entraîner pour eux.

En voulant appliquer justement mais rigoureusement une législation mal adaptée, ne risque-t-on pas d'ébranler un équilibre fragilisé par l'évolution de notre société et dont la rupture coûtera plus cher à la collectivité que ne lui rapportera la collecte systématique des cotisations sociales et taxes de toutes sortes ?



# FÊTE DU SPORT 1984

*Cette année  
la Fête du Sport  
se déroulera du  
19 mai au 27 mai  
et englobera  
comme par le passé  
deux week-ends.*

Le premier dimanche comprendra le matin une course de 10 km à travers la ville et l'après-midi une course cycliste dans le Parc de Saint-Cloud.

Le deuxième dimanche, la fête de clôture sur le stade du Pré Saint-Jean se déroulera toute la journée et réunira en diverses rencontres sportives les équipes des quartiers, des entreprises et administrations. La fête des associations de l'après-midi à côté des animations et matches habituels sera marquée par des jeux entre équipes de quartiers sur le thème des jeux intervalles.

Tout au long de la semaine et même pour certains tournois dès le début du mois de mai des épreuves nombreuses dans plus d'une dizaine de disciplines seront proposées aux clodoaldiens. Jeunes et adultes depuis la pétanque jusqu'au tennis en passant par le football, le volley-ball et l'athlétisme, etc.

Mais nous voudrions insister sur deux animations qui méritent d'ores et déjà votre attention en raison, soit d'une préparation physique individuelle, soit d'un entraînement en équipe nécessitant au préalable la constitution de ces équipes.

## LES 10 KILOMÈTRES DE SAINT-CLOUD : Dimanche 20 mai

Organisés par le "Jogging Club de Saint-Cloud" et la "Section d'Athlétisme de l'U.A.S.",

La première édition des "10 km de Saint-Cloud" aura lieu le dimanche 20 mai 1984 (matinée) dans le cadre de la Fête du Sport. C'est une course pédestre qui se déroulera dans la ville de Saint-Cloud sur plusieurs tours d'un circuit. Une course sur une distance inférieure (environ 5 km) est prévue qui s'adressera tout particulièrement aux jeunes.

### *Une course pour tous*

Tous les clodoaldiens (licenciés et non licenciés) peuvent participer à ces courses quel que soit leur âge. Courir (ou marcher) pendant 5 km ou 10 km est à la portée de tous. Il suffit pour cela d'être en bonne santé et d'effectuer dans les semaines qui précèdent l'épreuve un léger entraînement (par exemple courir une ou deux fois par semaine pendant 1/2 heure ou 1 heure).

Les clubs, les associations, les écoles, les entreprises de Saint-Cloud et de ses environs sont également invités à participer à cette épreuve. Un classement par équipes récompensera les meilleurs. Par ailleurs, de nombreuses coupes et médailles seront distribuées aux vainqueurs de chaque catégorie et chaque participant ayant terminé l'épreuve recevra un souvenir.

### *Une animation dans la ville*

Les courses se dérouleront dans la ville de Saint-Cloud sur plusieurs tours d'un circuit. Ainsi tous les clodoaldiens pourront assister à l'épreuve et aux différentes animations prévues. La sécurité des coureurs sera garantie et une assistance médicale sera prête à intervenir tout au long de l'épreuve.

Les courses auront lieu dans la matinée. La remise des coupes et des récompenses se déroulera sur le podium d'arrivée dès la fin des épreuves.

### *Organisation et inscriptions*

Cette manifestation est organisée par le "Jogging Club de Saint-Cloud" avec la participation de la Section d'Athlétisme

de l'U.A.S. et sous le patronage de la ville de Saint-Cloud. Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette épreuve ou pour tout renseignement vous pouvez nous écrire à : Les 10 km de Saint-Cloud - Mairie de Saint-Cloud - 92210 SAINT-CLOUD.

Une participation aux frais de 10 F sera demandée à chaque participant. Les inscriptions seront reçues à partir de mars-avril 1984. Un formulaire d'inscription figurera dans le prochain bulletin municipal.

ET MAINTENANT BON ENTRAÎNEMENT ET RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 20 MAI !

## LES JEUX INTER-QUARTIERS Stade du Pré Saint-Jean Dimanche 27 mai Après-midi

Organisés et élaborés par l'Association "Connaissance et Découverte de la France" sur le thème des jeux intervalles dans le cadre de la Kermesse se dérouleront des rencontres entre 5 à 6 équipes des différents quartiers de la ville.

Chaque équipe composée de garçons et de filles, de jeunes et d'adultes devra être forte d'une douzaine d'éléments. La description des différents jeux sera indiquée dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Mais d'ores et déjà, pensez-y et ceux qui sont prêts à courir, sauter, grimper, ramper, asperger et se faire asperger, se grimper, se déguiser, faites-vous connaître auprès du responsable du Conseil Municipal de votre quartier dont les noms et adresses sont indiqués ci-après :

- Quartier du Centre  
M. Tony MAROSELLI  
17, rue de l'Eglise
- Quartier Val d'Or et Fouilleuse  
M. Albert LEYMARIE  
1, rue du Pierrier
- Quartier Montretout-Coutureau  
M. François RUMEUR  
Allée René - 102, avenue Maréchal-Foch
- Quartier des Côteaux  
Mme Christiane DUPONT  
14, rue Alphonse-Moguez
- Quartier Pasteur-Magenta  
Mme Jocelyne DESANGES  
11, avenue Général-Leclerc

# Une semaine de Télétel

par Pierre BRAILLARD,  
Conseiller délégué  
à la Communication

**La ville avait organisé du 5 au 12 décembre, conjointement avec la Direction Régionale des Télécommunications d'Ile-de-France et la Direction Opérationnelle de Nanterre une série de démonstrations et de séances d'information concernant le service Télétel qui sera ouvert à Saint-Cloud dans les prochaines semaines.**

La "Petite Salle" des 3 Pierrots accueillit au cours du samedi 10 décembre nos concitoyens venus s'informer en groupe de l'orientation générale du Télétel, après avoir suivi les démonstrations que l'équipe des hôtesses des PTT (qu'il nous faut remercier et féliciter pour leur patience et leur compétence) leur proposait individuellement en Mairie ou au Centre.

Robert CASSE, Ingénieur des Télécommunications et membre de Radio-Clodoald, apporta son concours à ces séances "non-stop".

Inaugurées par une conférence de presse tenue par Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, ces réunions ont connu un franc succès, remarqué par l'Administration des PTT qui n'avait pas ménagé ses efforts pour assurer l'intérêt et la qualité de cette "semaine de sensibilisation" à ce nouveau média électronique : la France, on le sait, est au premier rang pour le développement du videotex (Télétel est son nom de baptême dans notre pays, Prestel en Grande-Bretagne, Bildschirmtext en Allemagne...) généralisé dans le grand public. L'adhésion du public est donc une condition essentielle de la réussite de l'opération, d'autant plus qu'elle est résolument conduite sur la base du volontariat.



De gauche à droite : Pierre BRAILLARD, Conseiller Municipal délégué à la Communication, Jean-Pierre FOURCADE et Mireille WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, lors de la conférence de presse.

La réponse des clodoaldiens s'est montrée à cet égard particulièrement encourageante. La semaine avait été conçue autour de démonstrations en continu, à la fois en Mairie et au Centre Culturel des 3 Pierrots, qui ont permis de noter une moisson précieuse de questions et de réactions tout à fait précieuses.

La réalisation finale du journal télématique - le Téléclodoald - en tiendra bien entendu le plus grand compte. De même, les réunions organisées, pratiquement chaque soir, sous la présidence des Adjointes et Conseillers Délégués concernés ont révélé de nombreuses interrogations sur le champ d'utilisation du Télétel, comme service national, professionnel ou local.

Rappelons que ces réunions rassemblaient les secteurs d'activité suivants :

- ANIMATION COMMERCIALE, par Michel GUAY, Conseiller Municipal Délégué au Jumelage, à l'Animation Commerciale et à la Consommation, avec la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud.
- JEUNESSE ET SPORTS, par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de ce domaine, avec l'Union Athlétique et Sportive.
- VIE ASSOCIATIVE, sous la présidence de Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire, et d'André LACAVE, Directeur Opérationnel des Télécommunications, avec l'ensemble des associations clodoaldiennes et le concours de Radio-Clodoald.
- ENSEIGNEMENT, par Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement, de la Formation Professionnelle et de la Caisse des Ecoles, avec les Directeurs et Directrices des établissements scolaires, les Enseignants et les associations de Parents d'Elèves.
- ENTREPRISES, par Jérôme YEATMAN, Conseiller Municipal Délégué à l'Emploi et aux Relations avec les entreprises (photo ci-dessous).



# La mise en place de Télétel

Rappelons que Télétel fournit à l'abonné au téléphone, sous forme de *texte* et de graphiques présentés sur un petit écran *vidéo* - d'où le nom de "vidéotex" - renseignements de toute nature contenus dans de multiples "bases de données" auxquelles il accède lui-même directement par le réseau téléphonique normal. L'abonné dialogue librement avec ces bases de données, ce en quoi le système est dit "interactif". Ces bases de données constituent autant de "centres serveurs" qui peuvent être implantés en n'importe quel point du territoire puisque c'est tout le réseau téléphonique qui permet de les atteindre. Le terminal de l'abonné se compose d'un clavier complet avec tous les signes de l'alphabet et plusieurs autres fonctions. Le petit écran vidéo fait partie du même boîtier dont le volume correspond en gros à deux annuaires du téléphone et pèse 5 kilos : c'est le "Minitel". L'abonné branche lui-même son Minitel, sur la prise de son téléphone, puis il rebranche ce téléphone sur la face arrière du Minitel raccordé à une prise de courant. L'opération prend moins d'une minute... et on n'a plus ensuite à toucher aux branchements pour téléphoner ou se servir du Minitel.

Tous ces détails sont désormais familiers aux très nombreux Clodoaldiens qui ont suivi la semaine de démonstrations et d'information.

## L'annuaire électronique

Le premier service de Télétel est l'annuaire électronique derrière lequel se trouve un système informatique d'une très grande complexité. Son développement a pris des années de travail d'informaticiens et de grammairiens... Il sera disponible pour l'ensemble des données de l'Île-de-France au second semestre de cette année, avec 5 millions de renseignements. Il pourra répondre à 5 500 interrogations simultanées. On a déjà observé une "pointe" des appels à la sortie des classes. En inaugurant le service à la veille de Noël, le Ministre Délé-

**Saint-Cloud va donc  
participer, parmi  
les premières villes  
de la Région, à la  
vaste opération Télétel  
lancée par la  
Direction Générale des  
Télécommunications,  
qui met la France  
en tête des pays  
équipés en "vidéotex  
interactif"  
pour le grand public.**

gué aux PTT, Louis MEXANDEAU, en décrivait ainsi les caractéristiques : "pertinence, précision, exactitude, informations à jour (dans les quinze jours, et non plus tous les ans comme pour l'annuaire papier...), présentation claire et soignée, d'accès rapide, facile à mémoriser, offrant à l'utilisateur une circulation aisée à l'intérieur de cette grande base de données" où se retrouvent toutes les pages jaunes des annuaires par profession. On peut ainsi sortir pour ses besoins propres toutes sortes de "listings".

Outre cet annuaire qui s'étendra progressivement à la France entière, Télétel propose de multiples services de presse, de banque, de transport, de ventes par correspondance, qui se développeront également. Cent mille Minitels sont installés. On en comptera trois millions à fin 1986.

## La distribution des Minitels à Saint-Cloud

Saint-Cloud se caractérise par son fort équipement téléphonique : 14 700 lignes principales - supérieur au nombre des foyers.

Les centraux téléphoniques - indicatifs 602 et 771 - sont modernes. Ils peuvent tous deux traiter les raccordements du Télétel. Les prévisions d'installation portent, dans l'immédiat, sur 30 % de ce "potentiel d'équipement". Programmées au printemps, elles se réaliseront rapidement, en quelques semaines.

La distribution des terminaux Minitel sera assurée par l'Administration des P.T.T. Elle répond à deux caractéristiques :

— garantir un bon écoulement du trafic. Des contraintes techniques existent à cet égard. Le nombre d'accès simultanés possibles aux banques de données (annuaire électronique, etc.) n'augmentera que progressivement, ce qui conduit à n'équiper que progressivement l'ensemble des abonnés. Il en a été de même pour l'installation du téléphone qui ne s'est pas faite en quelques semaines... en France, ni ailleurs ;

— la production des terminaux Minitels lancée en grande série (un million commandés) répond à un planning industriel également progressif.

Les abonnés vont recevoir une lettre d'information des PTT qui sera suivie de la remise d'un "bon de retrait". Ceux qui choisiront l'annuaire électronique, en lieu et place de l'annuaire "papier", seront donc "volontaires" pour s'équiper en Minitel, pourront retirer leur terminal à l'Annexe de l'Agence Commerciale, contre remise de ce bon. Cette Agence ouvrira ses portes en avril, 42, rue Gounod à Saint-Cloud.

Il est prévu d'équiper en totalité les entreprises clodoaldiennes dont on peut concevoir qu'elles seront toutes volontaires, et, d'une manière générale, tous les "forts consommateurs de renseignements téléphoniques", donc a priori tous les abonnés à fort trafic.

Dans Saint-Cloud, classée dans la "zone d'ouverture" du service Télétel des Hauts-de-Seine (avec trois autres

communes : Boulogne, Suresnes et Nanterre), les abonnés volontaires recevront gratuitement le terminal Minitel et n'auront pas à payer la redevance d'usage mensuelle normale de 70 Francs. La gratuité sera maintenue jusqu'à la généralisation intégrale du service dans la Région.

Outre les entreprises et les diverses activités professionnelles, il sera proposé aux PTT d'équiper l'ensemble des établissements d'enseignement, les associations et un grand nombre de personnes âgées.

## Le Téléclodoald

Saint-Cloud réalisera également pour le printemps un journal télématique - le Téléclodoald - dont une maquette opérationnelle a été montrée au cours des démonstrations. La "vie quotidienne" en formera la principale rubrique en indiquant toutes les manifestations chaque jour, à chaque heure, dans les domaines culturel, sportif, social, municipal... Cette rubrique sera rédigée par le service Communication avec l'aide des Associations, de la Maison de l'Amitié, de la M.J.C. De même que Téléclodoald ne se substituera en aucune façon au Bulletin Municipal, il ne prétend nullement remplacer la presse écrite, mais nous pourrions démontrer sur le terrain que tous ces moyens, affiches comprises, sont appelés à s'épauler pour améliorer la vitesse et l'exactitude de l'information de nos concitoyens. Téléclodoald évoluera avec leur concours, ses rubriques ne seront pas immuables (voir encadré), mais privilégieront toujours l'actualité. Des "minipages jaunes" donneront aussi les calendriers fixes des associations. On s'efforcera en tout cas d'éviter tout double emploi avec l'annuaire électronique qui représentera déjà un mine de renseignements locaux tout à fait précieuse.

La consultation de Téléclodoald sera bien entendu gratuite comme l'est le Bulletin Municipal, sauf que la communication téléphonique sera comptée et taxée à la durée. Les PTT pour leur part ne compteront aucune unité pour la consultation de l'annuaire électronique du département (puisque l'annuaire papier du département est remis aux abonnés, qui le consultent évidemment sans rien payer...), la consultation des autres départements revenant à 3 unités de base pour deux minutes.

## Le Télétel professionnel

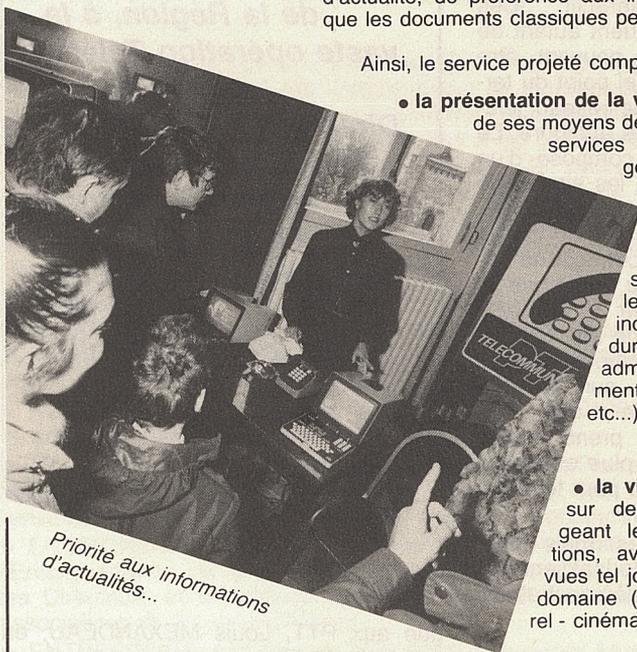
Notons enfin que depuis octobre 1982 le service Télétel professionnel est ouvert sur l'ensemble du territoire. Equipées gratuitement au titre de l'annuaire électronique, les entreprises de Saint-Cloud auront donc accès aux banques de données dans le cadre d'accords professionnels spécifiques et de conditions financières déterminées.



Le service télématique d'informations municipales sera ouvert à Saint-Cloud quand la distribution des Minitels sera achevée. Les résultats enregistrés sur la maquette opérationnelle présentée pendant la semaine d'information ont montré que priorité devait être donnée aux informations d'actualité, de préférence aux informations "immuables" que les documents classiques peuvent aisément fournir.

Ainsi, le service projeté comportera essentiellement :

- **la présentation de la ville**, de ses équipements, de ses moyens de protection et de sécurité - services de garde, services d'urgences, etc.
- **la municipalité**, les élus et leurs missions, les services ouverts au public, les "droits et démarches" - indication précise des procédures à suivre (état-civil, admission aux foyers-logements, permis de construire, etc...).
- **la vie quotidienne** - donnant sur demande (l'abonné interrogeant le service) les manifestations, avec leur localisation, prévues tel jour, à telle heure, dans tel domaine (municipal, éducatif, culturel - cinéma compris, social, sportif).



Priorité aux informations d'actualités...

Ces informations qui, présentées sous cette forme, sont appréciées, s'étendront sur 30 jours à venir (toutes celles de la veille étant retirées des mémoires de l'ordinateur).

La gestion du programme, assurée par le Service Communication, comme l'ensemble du Téléclodoald, se fera avec l'aide de la M.J.C. dans le cadre d'un Bulletin Vert sur Télétel.

- des "minipages jaunes" reprendront la liste des associations avec indication de leur activité et de leurs horaires permanents.
- une **rubrique emploi** sera ouverte avec le Bureau de l'emploi et l'aide de l'ANPE, de l'UCRA. Cette rubrique tiendra à jour les offres d'emplois dans la ville.

Diverses autres rubriques sont prévues, telles qu'une "messaging", boîte à lettres électronique où les abonnés inscrits pourront déposer, en le tapant sur le clavier de leur Minitel, un message destiné à tel ou tel autre abonné inscrit dans la messagerie.

De plus, des "pages-écrans flash" pourront apparaître en priorité quant l'abonné connectera son Minitel, quelles que soient les informations qu'il se propose d'obtenir. On étudiera également la rédaction de pages d'informations quotidiennes - "les gros titres" de la vie locale ouvrant sur des pages intérieures.

Téléclodoald évoluera à l'usage. Il s'agit bien d'un service rendu, conçu pour satisfaire les besoins d'information de nos concitoyens.

Rappelons que sa consultation sera gratuite mais, que, bien entendu, la communication téléphonique, elle, sera payante et taxée à la durée (3 unités pour 2 minutes).

# LES COMITÉS DE QUARTIERS:

## “ Montretout-Coutureau ”

animé par François RUMEUR, en présence du Sénateur-Maire

17 novembre 1983

*La grande question posée par les habitants de ce quartier concerne essentiellement l'élargissement de la rue de la Porte Jaune et ses aménagements indirects : amélioration de la sécurité aux carrefours Porte Jaune/Tahère, Foch, Buzenval et creusement du passage souterrain Washington.*

Pour Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé des grands travaux, la réalisation du tunnel traversant le carrefour Washington comporte trois objectifs fondamentaux :

- décongestionner la circulation du boulevard de la République ;
- rallier le quartier de la Fouilleuse au reste de la Ville en neutralisant les effets du boulevard qui coupe la ville en deux : sommes-nous réellement de Saint-Cloud ? entend-on dire en effet par les habitants de ce quartier souvent considéré comme très excentré ;
- réduire les dangers encourus par les piétons et les bruits subis par les habitants des maisons situées au carrefour.

La durée des travaux portera sur dix-huit mois environ. Les opérations les plus "critiques" pour la circulation ont été fixées aux mois de juillet et août.

Deux réalisations sont également prévues à cet endroit :

- l'aménagement du terrain Potez destiné à l'édification d'un ensemble à vocation sportive : combien de temps encore aurons-nous à subir l'état lamentable de cette ancienne station service ? se plaignent les riverains.

La municipalité a décidé d'intervenir énergiquement auprès de la Direction Départementale de l'Équipement, qui doit nettoyer et arranger provisoirement

cet angle dans l'attente de la construction proprement dite ;

- l'aménagement des carrefours de la rue de Porte Jaune est quant à lui directement lié aux contraintes budgétaires. Son évolution porte donc sur une période de une à quatre années. Jacques JONKA rappelle qu'un groupe d'architectes assurera une permanence à la Mairie, afin d'aider les Clodoaldiens à interpréter le code de l'urbanisme, si besoin est, et qu'il se tient personnellement à l'écoute de toutes demandes concernant ces grandes opérations.

**La rue Emile-Verhaeren présente de perpétuels dangers pour les enfants : les contractuelles ne pourraient-elles faire traverser les élèves de Saint Joseph, plutôt que de verbaliser les automobilistes ?**

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la qualité de la vie, précise que des "casse-vitesse" éclairés ont été aménagés sur la chaussée.

La circulation, la sécurité des piétons, le stationnement continuent à intéresser - ou préoccuper - les clodoaldiens qui posèrent de nombreuses questions concernant ce domaine au cours de la réunion.

**La courbe située au numéro 20, du boulevard de la République rend le stationnement dangereux. Peut-on espérer la réalisation d'un souterrain à cet endroit ?**

Pour Nicole FAUQUENOT, on ne peut négliger l'incidence budgétaire qu'implique ce type de réalisation (le souterrain permettant l'accès aux Haras de Jardy a coûté 4 millions de francs). Toutefois, explique Jean-Pierre FOURCADE, des améliorations pourraient être apportées dans le cadre des travaux d'équipement que nous déciderons d'entreprendre, tant dans la propriété BRUNET située rue Gounod, que sur le terrain de la rue de Garches occupé par la voirie communale et acheté à titre de réserve foncière (cf. comité de quartier Pasteur-Magenta animé par Jocelyne DESANGES).

la vie  
dans  
la ville



Les " casse-vitesse " de l'avenue Foch ont amélioré la sécurité des enfants. Toutefois quelques aménagements supplémentaires apparaissent comme les bienvenus aux habitants du quartier.

### **PERSONNES ÂGÉES, MÈRES DE FAMILLE : GARE AU BOULEVARD !**

Les riverains du quartier Montretout-Coutureau font remarquer que la brièveté des feux rend la traversée du boulevard de la République dangereuse pour les personnes âgées ou accompagnées d'enfants en bas âge... Le Sénateur-Maire explique à ce sujet que la synchronisation avec réglage à 60 km/h, destinée à casser la vitesse des automobilistes ne permet pas un temps de traversée très long. De 8 secondes, il a été porté à 12, ce qui ne semble pas encore suffisant mais ne pourra malheureusement faire l'objet d'une prolongation de temps.

Plusieurs observations sont également faites en ce qui concerne l'avenue Foch :

La signalisation : la demande de feux tricolores à l'angle de la rue Pigache et de l'avenue Foch reste très attendue. De nombreux parents y voient là, une sécurité pour leurs enfants car les automobilistes sont obligés de s'engager sur le passage piétons (situé à l'angle de la rue Pigache et de l'avenue Foch) pour avoir visibilité.

Ici aussi, ce projet est lié à des incidences budgétaires qui devront être étudiées.

Toujours pour des raisons de sécurité, les riverains sollicitent l'aménagement des abords de l'Eglise Stella Matutina



Des consignes strictes ont été données concernant la propreté des trottoirs de Monoprix.

grâce à des bornes placées symétriquement à celles qui existent déjà avenue des villes Jumelées.

### **MONOPRIX : DES TROTTOIRS PAS TOUJOURS TRÈS NETS**

Des consignes strictes ont été données par le Directeur afin que le nettoyage des trottoirs soit effectué après les livraisons. Il convient toutefois de laisser aux chauffeurs le délai nécessaire aux déchargements des camions qui viennent quotidiennement achalander cette surface commerciale très appréciée par les clodoaldiens (cf. photo ci-dessous).

### **GYMNASSE HUET : DÉTRUIT OU RESTAURÉ ?**

A cette question, Jean-Pierre FOURCADE répond que le gymnase Huet fera l'objet d'une reconstruction pure et simple. Il ne sera donc pas restauré.

Le terrain d'évolution sportive du groupe scolaire de Montretout fera quant à lui l'objet d'une utilisation monopolistique de la part de l'école. Les joueurs pourront toutefois s'inscrire en dehors des heures scolaires avec possibilités de location horaire à différents tarifs.

Une décision qui sera étudiée ultérieurement par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chagré de la jeunesse, des sports et des loisirs.

#### **ONT ENCORE ÉTÉ ABORDÉS :**

- la mise en place du système Télétel dans notre ville ;
  - la piscine : parfois trop chlorée ;
  - les ouvertures des boulangeries autant de questions auxquelles Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux répondirent chacun dans leur domaine.
- A noter également : François RUMEUR reçoit en Mairie de 17 h à 17 h 45.

### **LES TRAVAUX RÉALISÉS...**

#### **Groupe scolaire de Montretout**

- Réaménagement du stade scolaire : surface synthétique permettant la pratique du tennis, hand-ball et volley-ball.
- Réfection d'un trottoir rue René-Weill (devant l'école).

#### **Boulevard de la République**

- Aménagement de sécurité devant le lycée Florent-Schmitt ainsi qu'au carrefour République-Coutureau (travaux subventionnés par le Conseil Régional).
- Eclairage de sécurité passage piéton devant Résidence Beausoleil.

#### **Avenue Maréchal-Foch**

- Elagage des plantations d'alignement - Formation progressive des arbres en rideau.

# “ Côteaux - 18 Juin ”

24 novembre 1983

*Ce comité de quartier comportait deux thèmes principaux : la sécurité et la qualité de la vie. Avant de les aborder, Christiane DUPONT présenta M. THAUVIN, Inspecteur Divisionnaire au Commissariat de Saint-Cloud, représentant Lucien PERISSA, Commissaire Principal, retenu par d'autres occupations, et M. FROITIER, Officier de Paix.*

Les problèmes de sécurité furent en effet largement évoqués ce soir-là. M. THAUVIN expliqua notamment aux riverains, venus particulièrement nombreux (on comptait environ cent vingt personnes) qu'en matière de sécurité nous vivons un paradoxe : à quoi sert-il de faire blinder ses portes si l'on s'absente en laissant les fenêtres ouvertes, ou si l'on se contente de pousser les baies coulissantes sans les verrouiller ? A quoi servent les alarmes qui ne fonctionnent pas ? Doit-on s'étonner d'une automobile dérobée, dans laquelle les clefs sont restées bien en évidence sur le tableau de bord (ce qui arrive dans un cas sur deux).

Il rappela également que la prudence devrait être enseignée aux personnes âgées, comme aux enfants, souvent peu méfiants.

La sécurité des enfants concernent avant tout les nombreux parents que les faits divers entendus quotidiennement dans les médias inquiètent. Le chemin



...Il ne convient pas de placer un fonctionnaire de police derrière chaque clodoaldien.

animé par Christiane DUPONT en présence du Sénateur-Maire

de l'école notamment est considéré comme peu sûr pour beaucoup d'entre eux : " ces enfants là ont des parents pour les surveiller " intervient un Maire-Adjoint qui pose du même coup le problème des effectifs de police.

Pour le Sénateur-Maire, il ne convient pas de placer un fonctionnaire derrière chaque clodoaldien, mais il semble que dans la situation présente les effectifs de police soient trop peu nombreux. Le nombre de fonctionnaires, plus ou moins satisfaisant en 1978 a malheureusement laissé place à une situation mouvante liée à des considérations d'ordre social (les 39 heures, la 5<sup>e</sup> semaine, système de récupération largement modifié). Ce changement de structure implique une baisse des effectifs d'environ 25 %, qui ne facilite pas la tâche du Commissaire Principal responsable de la circonscription : Marnes la Coquette, Vaucresson, Garches et Saint-Cloud.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier les effectifs de la gendarmerie (qui intervient dans un cas sur quatre) et dont les pouvoirs judiciaires sont les mêmes que ceux de la police. Ces deux systèmes doivent être considérés comme complémentaires, et non concurrents.

Que signifient les papillons collés sur certaines clôtures ou habitations ?

Il s'agit souvent de repères apposés par le personnel de société distributrice ainsi

en mesure de canaliser le travail effectué.

Pour les fonctionnaires de police, ces travailleurs sont difficiles à appréhender car la plupart d'entre eux sont des immigrés embauchés sans carte de travail, ni permis de séjour.

Toujours concernant le domaine de la sécurité, le Sénateur-Maire souligna combien il était favorable à l'ilotage, mesure de sécurité dissuasive très bien ressentie par les riverains.

**Après la sécurité, les préoccupations concernant la qualité de la vie ont également fait l'objet de nombreuses questions :**

● Quelle est votre programmation en matière de réfection des trottoirs ?

Le budget annuel de la qualité de la vie se monte à 2 500 000 F. Nous avons opté pour une réfection TOTALE de trottoirs explique Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la qualité de la vie, qui, nous le savons par expérience, tient 25 ans environ.

Toutefois, cette décision détermine le devenir des " cerisiers du Japon " du quartier qui enthousiasment les habitants de notre ville chaque printemps. En effet, si ces énormes boules de fleurs sont particulièrement appréciées, il faut savoir aussi que les racines de ces arbres

## S.N.C.F. : UNE SOLUTION DE TRANSITION ÉLÉGANTE

La S.N.C.F. nous a confirmé que les travaux de réélectrification par caténaire de la ligne PUTEAUX - ISSY PLAINE étaient ajournés faute de financement, comme il avait été indiqué au cours d'un récent comité de quartier (voir bulletin municipal n° 77, page 20).

En attendant la reprise du projet qui comporte le raccordement à la ligne C du R.E.R. de la ligne actuelle prolongée jusqu'à la Défense, la S.N.C.F. va remplacer les voitures par du matériel moins ancien à caisse en acier inoxydable du type en service sur les banlieues de Paris/Lyon et Paris/Montparnasse.

Ces rames (type Z.5100) offrent une capacité (plus de cent places) et un confort accrus en permettant d'éviter la solution des autorails Diesel trop bruyante.

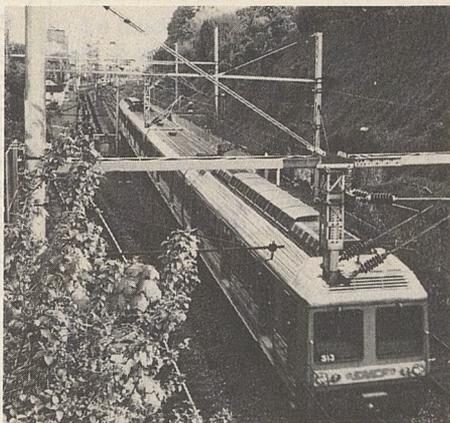
La solution de transition retenue est élégante, elle a été rendue possible par le fait (les techniciens apprécieront) que les rames Z.5100 sont équipées de deux moteurs en série par bogie. Les lignes où elles circulent sont alimentées en 1.500 volts continu, chaque moteur fonctionnant donc sous 750 volts, tension qui est précisément celle du 3<sup>e</sup> rail de la ligne du bas.

Il suffit dès lors de munir le matériel d'un patin de prise de courant sans entraîner de frais de transformation importants.

Les horaires des trains demeureront inchangés :

- tous les 1/4 d'heure en heures de pointe
- toutes les 1/2 heure en heures creuses.

Les crédits du projet initial reporté pourraient être débloqués en 1987/1988.



détruisent à la fois les revêtements de sols et dans certains cas les canalisations.

Trois solutions sont proposées :

- garder les arbres et ne rien faire au niveau des trottoirs
- refaire les trottoirs, arracher les gros arbres et les remplacer par de plus petits de même essence
- refaire les trottoirs, arracher les arbres et les remplacer par une essence différente.

La seconde solution paraît la plus raisonnable, sachant que les arbres devront, pour les mêmes raisons, être arrachés dans 25 ans.

ONT ENCORE ÉTÉ ABORDÉS :

● **l'élagage des arbres** : le Maire n'a pas de pouvoir en ce domaine. Chaque propriétaire doit être conscient du désagrément apporté par la végétation de sa propriété.

Nicole FAUQUENOT rappelle à cette occasion les heures de brûlage de la végétation et précise qu'une entreprise d'élagage est tenue d'emporter les branches coupées.

● **les travaux de réfection de la passerelle de l'Avre** : les travaux d'aménagement de la passerelle de l'Avre comportent une piste cyclable. L'opération subsiste avec l'obligation de passage à pied et non en selle (ce qui place le cycliste trop haut par rapport à la balustrade dont le rehaussement serait refusé par la commission des sites). Du côté Saint-Cloud, l'extrémité de la passerelle aboutira à une piste cyclable qui, grâce à une pente douce, remontera à travers Saint-Cloud jusqu'à l'entrée du Parc.

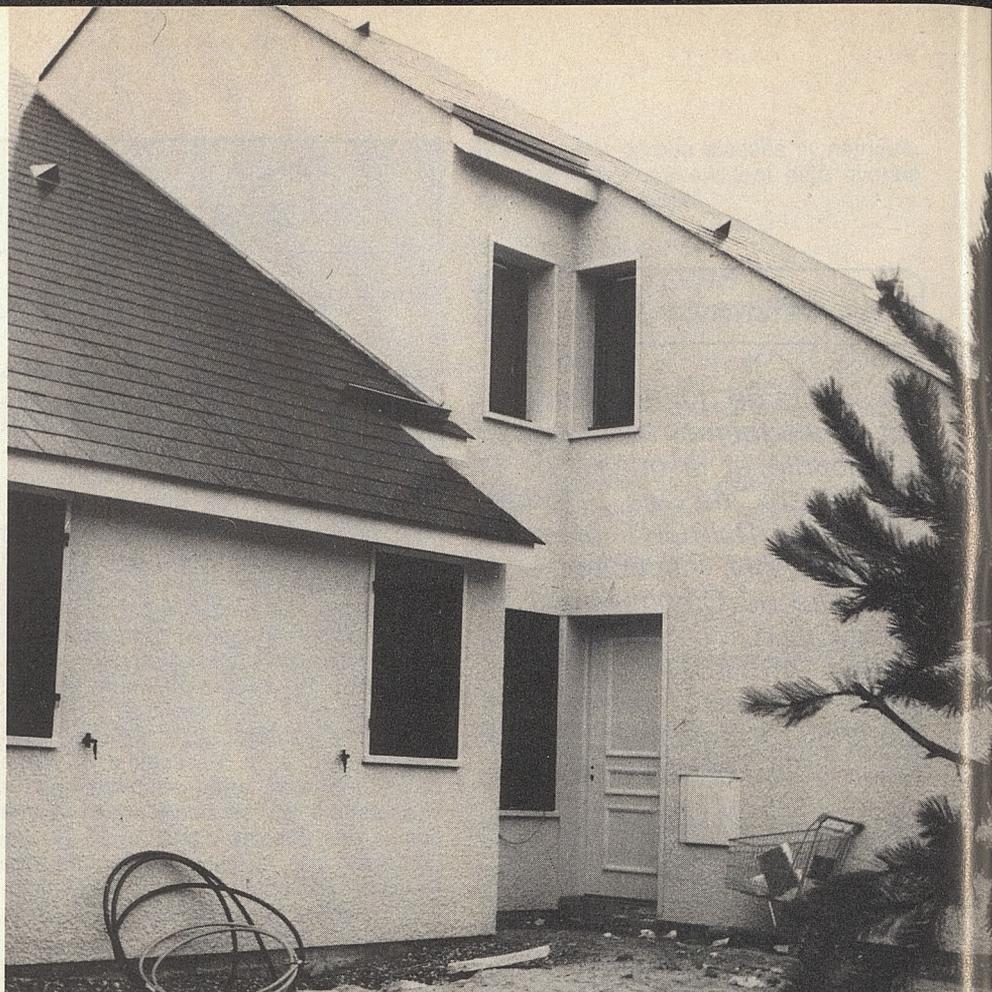
● **le Clodoald** : les parents d'élèves ne sont pas satisfaits de ses horaires, notamment aux heures de repas pour les écoliers.

● L'aménagement du Pont des 3 Pierrots est lié aux travaux d'amélioration du Pont de Suresnes, et des berges de la Seine.

Cette réalisation sera traitée ultérieurement dans le cadre du Comité de Quartier animé par Albert LEYMARIE.

## TRAVAUX RÉALISÉS...

- Aménagement d'une aire de jeux sous la passerelle (entre le boulevard Sénard et l'avenue Bernard-Palissy).
- Elagages : avenues de Longchamp et Duval Le Camus ; boulevard Jules-Peltier (square) ; quai Carnot.



Le chantier de la rue Sevin-Vincent : les travaux continuent...

# “ Pasteur-Magenta ”

Animé par Jocelyne DESANGES, en présence du Sénateur Maire

8 décembre 1983

*Après avoir rappelé les heures de permanences auxquelles elle reçoit en mairie : LE JEU-DI DE 16 H A 17 H, Jocelyne DESANGES énuméra la liste des travaux réalisés (voir ci-après) puis en cour. Parmi ceux-ci, deux grands chantiers ont particulièrement retenu l'attention des riverains :*

## LA PASSERELLE D'ACCÈS AU PARC :

Cette opération fait l'objet d'une convention avec la SNCF, maître d'œuvre, qui procède actuellement aux travaux de creusement sous les voies. Cet aménagement, très spectaculaire, durera jusqu'à la fin du mois de février pour aboutir à une seconde phase constituée par l'aménagement paysagé proprement dit. Mais que les riverains se rassurent,

car cette tranchée ouverte (il ne s'agit pas vraiment d'un souterrain) sera branchée sur l'éclairage public de la ville toute la nuit afin de supprimer tout sentiment d'insécurité ressenti par les usagers.

A noter également, concernant ce chantier :

- le monument Leclerc sera déplacé dans le cadre de ces travaux pour retrouver sa place initiale, après restauration, quelques semaines plus tard
- une clôture sera installée, interdisant ainsi aux enfants tout accès aux voies
- le conservateur du Parc (domaine national) sera chargé de l'entretien de cette nouvelle structure architecturale, tant attendue par les riverains.

Quelques questions, auxquelles répondit Jean-Pierre FOURCADE, ont alors été posées sur la propriété BRUNET.

“ Cette propriété, achetée en 1981, est conservée au titre de réserve foncière. Les aménagements qui y seront apportés n'ont pas encore été déterminés de façon précise et feront l'objet d'études préliminaires.

## LES 24 PAVILLONS DE LA RUE SEVIN-VINCENT : UNE IMAGE BIENTÔT DÉFINITIVE



*Bravant le vent et la pluie glacée, Jocelyne DESANGES en qualité de déléguée de quartier n'a pas hésité à aller sur le chantier, se rendre compte de l'évolution des travaux.*

Les travaux continuent et ce "petit village", qui prouve qu'une construction HLM n'est pas forcément synonyme d'immeuble, donne déjà une bonne idée de son image définitive.

Trente deux emplacements de parkings trouveront bientôt place dans cet ensemble, ainsi que des espaces verts qui recouvriront notamment l'actuel terrain de boules.

Nous pourrions notamment y installer expliqua le Sénateur-Maire :

- des salons de réceptions : les problèmes d'éventuelles nuisances phoniques découlant de cette décision, devait ajouter M. VOIZARD, Maire-Adjoint chargé des bâtiments, seront également sujets à études préliminaires. Les riverains n'auront donc pas à s'inquiéter quant à leur tranquillité.
- la bibliothèque communale dont la surface actuelle est insuffisante.
- un centre de présentation temporaire (expositions...)
- et éventuellement des équipements socio-professionnels (crèche ou maison de la petite enfance, qui pourrait également être construite sur le terrain servant actuellement de réserve à la voirie communale).

Parallèlement à ces aménagements importants, un mail pourrait traverser le parc de la propriété donnant accès Boulevard de la République et rue Gounod.

Divers domaines ont encore été évoqués au cours de cette réunion dans le cadre de laquelle, les conseillers municipaux répondirent chacun dans leurs domaines.

### LA VOIRIE, LES TAXIS, LE CLODOALD :

- le tourne à gauche de l'angle avenue Pasteur, rue Lelégard est dangereux. Un aménagement est-il prévu ? un marquage sur la chaussée par exemple ;

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, propose de mettre la rue Lelégard en sens unique (dans le sens Laval/Pasteur) bien que les camions de livraisons de la Maison de Cure Médicale ne facilitent pas la prise d'une telle décision. Un essai pourrait être fait pendant un mois au printemps.

- les taxis : un service souvent controversé.

Deux nouvelles autorisations de stationnement viennent d'être délivrées, ce qui porte à 24 le nombre des taxis communaux.

Toutefois, Nicole FAUQUENOT suggère aux participants de ne pas hésiter à faire parvenir en Mairie toute remarque sur les insuffisances de ce service.

- Le Clodoald : tarifs réduits, oui, gratuité, non.

Introduire des réductions de tarifs spécifiques constitue une possibilité que le Sénateur-Maire n'écarte pas (carte de famille nombreuse, par exemple...). " Par contre ", précise-t-il, " nous n'avons pas la capacité financière de répandre la gratuité, qui en elle-même n'est pas une bonne chose. "

Il est indispensable que subsiste une participation, un partage entre les usagers, les entreprises et les collectivités qui financent. Ici, la ville prend en charge le déficit que la mise en place de la gratuité accentuerait.

### ONT ENCORE ÉTÉ ÉVOQUÉS :

- les effectifs du CES Gounod : Jean-Pierre FOURCADE refuse de s'occuper de ce problème dans lequel il n'a pas de pouvoir.

Toutefois, on assistera à un transfert des compétences en 1985, date à laquelle la prise en charge de ce type d'établissement sera faite par le Département ;

- élagage des arbres au droit des carrefours : beaucoup nécessiteraient des interventions auprès des propriétaires ;

- l'escalator de la gare : souvent en panne, l'escalator souffre de déprédations perpétuelles (graviers jetés dans les rouages... etc). Ici encore le civisme n'est pas forcément au rendez-vous.

### LES TRAVAUX RÉALISÉS...

- Angle Pasteur-Lelégard : installation d'une signalisation tricolore et aménagement des trottoirs y faisant suite ;
- souterrain d'accès au Parc (en cours).

### VOS PROCHAINS COMITÉS

#### Le jeudi à 21 heures

- 8 mars : "CENTRE", animé par Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal - salle municipale, 4, rue des Ecoles.
- 22 mars : "VAL D'OR-FOUILLEUSE", animé par Albert LEY-MARIE, Conseiller Municipal - Ecole du Val-d'Or, 4, rue Michel-Salles.
- 26 avril : "MONTRETOUT-COUTUREAU", animé par François RUMEUR, Conseiller Municipal - salle Montretout, 36, avenue Foch.
- 10 mai : "COTEAUX-18 JUIN", animé par Christiane DUPONT, Conseiller Municipal - Ecole élémentaire des Côteaux (restaurant scolaire), 41, avenue Bernard-Pallissy.
- 17 mai : "PASTEUR-MAGENTA", animé par Jocelyne DESANGES, Conseiller Municipal - Auditorium, rue de la Source.

# LES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES ONT LA PAROLE

## “ Affaires Culturelles ”

Présidente : Mireille WORBE

### Réunion du 15 novembre 1983

Au cours de cette réunion présidée par Mme Mireille WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, les représentants des principales associations à caractère culturel de Saint-Cloud, ainsi que les personnalités et membres du conseil municipal présents ont pris part à un débat animé et constructif.

M. Jacques GUY a présenté la nouvelle association clodoaldienne “ Microtel ” qu’il préside : cette association ouverte à tous est installée dans le groupe scolaire de “ La Fouilleuse ”, elle compte déjà plus de 150 adhérents. Animée par des bénévoles, elle a pour vocation d’initier à la micro-informatique. M. FOURCADE devait inaugurer le club Microtel le 3 décembre 1983 à l’occasion d’une journée porte ouverte.

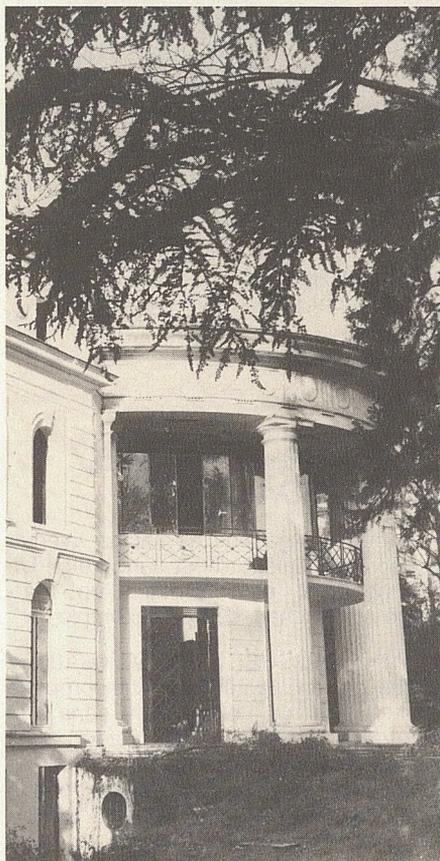
### 8<sup>e</sup> FESTIVAL D'AUTOMNE DE SAINT-CLOUD :

La commission a remercié M. BELMONT, conservateur du Domaine National de Saint-Cloud, M. Jean DANET, directeur des Tréteaux de France, ainsi que le personnel de la Mairie, des services techniques, les gardiens du parc, les pompiers, la police et toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées à cette occasion.

La commission s’accorde pour dire que le Festival 1983 a été dans l’ensemble un bon festival et passa en revue les diverses manifestations (cf. le Bulletin Municipal du mois de décembre 1983 – n° 178).

### Quelques remarques et critiques permettront de mieux faire en 1984 :

– Très peu d’élèves de Saint-Cloud ont fréquenté le festival, il faudrait accroître



*De nombreux clodoaldiens s’interrogent sur le devenir de la Propriété BRUNET. Jean-Pierre FOURCADE donna quelques explications concernant ce sujet dans le cadre du comité de quartier “ Pasteur-Magenta ”, animé par Jocelyne DESANGES (cf. page 17).*

les contacts avec les établissements scolaires et les associations de parents d’élèves pour comprendre cette désaffection et y pallier ;

– Il faudrait, à l’avenir, programmer plus tôt ceci permettant de modifier si nécessaire le programme sans risquer de nuire à la qualité par manque de temps ;

– lancer la publicité et l’information plus tôt

– ne pas fermer le centre culturel lors du festival, mais au contraire chercher à multiplier les pôles d’attractions et d’animation.

– la matinée du dimanche ayant rassemblé un public extrêmement restreint, la commission se demande si elle doit être maintenue.

Mireille WORBE présenta le programme de la semaine du jeune théâtre et celui des différentes manifestations prévues au Centre Culturel des 3 Pierrots pour les mois à venir.

La commission décide d’uniformiser la taille des affiches annonçant un spectacle aux 3 Pierrots, et de chercher à avoir un fond d’affiche commun pour toutes les manifestations.

Le rock a partagé amicalement la commission entre partisans d’un éventuel concert à Saint-Cloud et opposants.

La commission pense qu’il faudra programmer des discussions dans le domaine de la peinture, la sculpture et les arts graphiques ; Saint-Cloud disposera dans l’avenir de salles d’expositions à la maison Brunet (cf. photo ci-contre).

La commission regrette le départ du festival du court métrage de Saint-Cloud pour Suresnes, et ceci par manque de locaux appropriés en ville.

Une projection fixe “ programme ” est mise à l’étude pour être projetée au cinéma des “ Trois Pierrots ”.

Certains spectacles présentés aux 3 Pierrots (Théâtre - récital chant - poésie) attirent trop peu de monde alors qu’ils sont d’une grande tenue. La commission s’interroge sur le pourquoi de la chose, elle pense qu’il faut poursuivre.

Rapporteur : Yves ARCACHE

# Enseignement

Président : Joël LEFORT DES YLOUSES

Placée sous le signe de la concertation, cette Commission, à laquelle participe environ cinquante personnes, débute par un rappel historique du fonctionnement et de la destination antérieure du Service "Enseignement".

Joël LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement, présente ensuite les membres de la Commission et explique combien les problèmes d'emploi et de formation professionnelle sont étroitement liés à ceux de l'Enseignement.

## ÉTUDE ET RÉFLEXION SUR L'INFORMATIQUE ET LA MICRO-INFORMATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

M. BARDEAU, Directeur du groupe scolaire de la Fouilleuse et M. CONVERT, animateur présentent le Club MICRO-TEL.

Parallèlement à cette opération, d'autres actions sont menées au Lycée Florent Schmitt, au C.E.S. Verhaeren et dans une classe de l'École du Val d'Or, où l'informatique fait partie intégrante de l'Enseignement.

**PRÉSENTATION DU TÉLÉTEL**, par Pierre BRAILLARD, Conseiller Municipal, Délégué à la Communication :

L'intérêt de ce serveur local réside dans le fait que nous en restons maîtres.

Face à la demande exprimée par les Parents d'Élèves et les Chefs d'Établissements, le Télétel offrirait la possibilité d'une connexion avec les écoles au moindre coût.

Compte tenu des contraintes techniques de démarrage, un tiers de l'équipement potentiel sera réalisé dans une première phase (voir article page 10 pour les conditions de distribution des terminaux Minitels).

A la suite de cet exposé, des réflexions intéressantes ont été émises par l'assistance :

– le problème majeur, soulevé par les enseignants, a été celui de leur formation (actuellement pour les enseignants, 120 demandeurs de stage : 30 seulement sont acceptés).

– il est certain que la mise en application en milieu scolaire, nécessite à la fois une étude des compétences et des moyens financiers.

L'éventualité d'une "salle informatique", en réponse aux sujétions techniques et financières, où les classes pourraient se rendre, ne paraît pas pouvoir être retenue. Cependant, comme l'a souligné un parent d'élève, "c'est aujourd'hui le virage de l'informatique qu'il faut prendre et nous n'avons pas la possibilité de reculer".

A ce titre, les entreprises participantes sont invitées à faire des suggestions. Dans le futur, des études et réflexions pourraient être instituées avec le concours de l'Éducation Nationale ou des organismes privés.

## CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES DU CENTRE :

A la demande de Mmes LANGEAC et CLÉMENT, directrices d'Écoles, et des Parents d'Élèves, un aménagement des

horaires d'interclasse est proposé pour pallier les difficultés engendrées par la sortie de 1 100 élèves issues des trois écoles du Centre.

– Vis-à-vis de l'Académie, quelle position adopter ?

– Pourrait-on diminuer l'interclasse de midi pour une sortie fixée à 16 h au lieu de 16 h 30 ?

Objections soulevées :

– il faut penser aux mamans qui travaillent

– à l'allongement de la garderie du soir

– à l'augmentation des dépenses de garderies

– à la difficulté pour les élèves qui mangent chez eux de faire le trajet et le repas en un temps plus limité.

Pour Mme LANGEAC les trajets sont courts sur son périmètre scolaire. M. MAGDO pense que cette question est du ressort du Conseil d'École. M. LEFORT des YLOUSES demande un certain délai de réflexion.

## HORS SÉANCE :

M. YEATMAN demande aux Chefs d'Entreprises présents, de rechercher la possibilité de fournir à huit élèves du LEP Santos Dumont un stage d'un mois en comptabilité et pour le C.E.S. Verhaeren, une semaine de stages divers, pour les élèves des classes de 3<sup>e</sup>.

M. CLIMAUD, de l'École des Côteaux, demande qu'une étude soit faite pour coordonner l'heure de passage du "Cloald" avec celle des sorties et des rentrées des classes du cours des Côteaux.

Rapporteur : Gisèle SIX.

## HOPITAL DE SAINT-CLOUD DÉSORMAIS UN CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (P.M.I.)

Le Centre de P.M.I. de la rue de l'Yser à Saint-Cloud a été transféré à l'Hôpital de Saint-Cloud, en janvier 1984.

En conséquence, le Centre Hospitalier de Saint-Cloud assure désormais, dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile :

— des consultations pré et post-natales,

— et des consultations de nourrissons,

dans les locaux du service de Maternité-Obstétrique - chef du service, Monsieur le Docteur BERTRAND  
aux jours et heures suivants : (entrée rue Lauer)

Consultations pré et post-natales	les mercredis de 14 h 30 à 17 h  et les samedis de 9 h à 12 h 30	Monsieur le Docteur RENNER Gynécologue-Accoucheur  Monsieur le Docteur MORLAAS Gynécologue-Accoucheur
Consultations de nourrissons	les vendredis de 14 h 30 à 17 h	Madame le Docteur RODRIGUEZ Pédiatre

# CLODOALDIENS, COMMENT UTILISER LES

Depuis la rentrée de septembre, le Clodoald tourne dans la Ville suivant un itinéraire fixe, à la cadence d'un passage toutes les vingt minutes.

Le circuit se présente sous la forme d'un " huit " sans fin de 14 kilomètres dont la BOUCLE OUEST dessert le plateau de Montretout et une partie du Val d'Or, la BOUCLE EST relie la Fouilleuse au Centre Ville. Les deux boucles se croisent à l'arrêt GARE HOPITAL (voir plan ci-dessous).

Ce trajet est conçu pour compléter les nombreuses lignes régulières RATP qui traversent Saint-Cloud.

La fréquentation journalière est loin de justifier le coût de l'opération (200 à 275 voyageurs/jour en période scolaire, 45 à 80 pendant les dernières vacances de Noël).

Nous recevons un courrier abondant nous reprochant le sens unique, la " ballade dans tous les quartiers ", l'attente trop longue à la gare, le fait de ne pas aller à la Sécurité Sociale, au cimetière, au métro, etc.

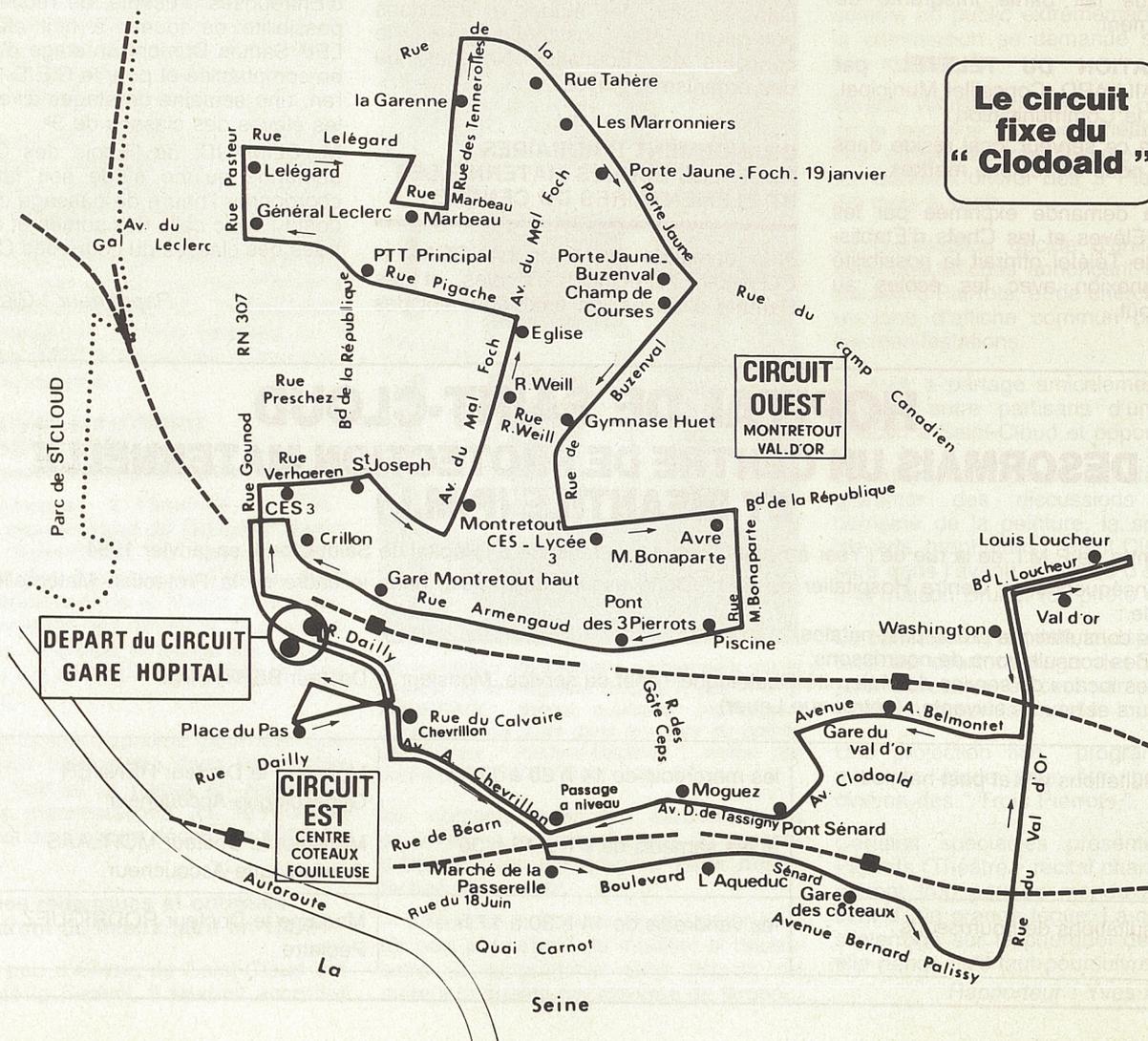
Il faut savoir que pour " boucler la boucle " il faut 60 minutes. Avec trois voitures, cela représente un passage toutes les 20 minutes. Un double sens impliquerait de doubler le nombre des véhicules pour respecter le même temps de passage, ce n'est financièrement pas pensable.

Le métro... 6 lignes régulières traversent le Pont, (voir plan ci-contre).

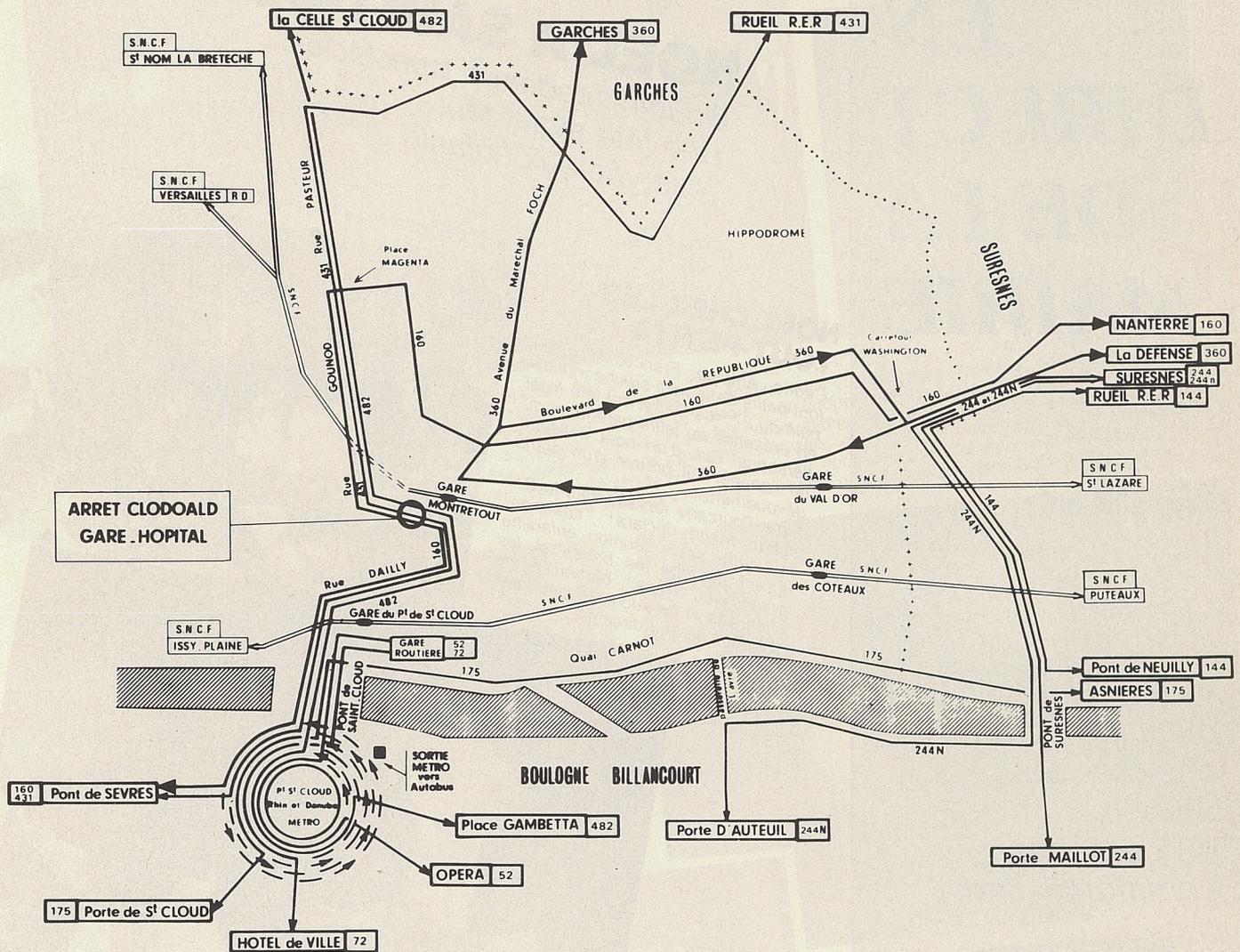
La Commission extra-municipale se réunira à nouveau pour faire le point le 15 mars prochain. Les personnes intéressées par le sujet ont donc tout le temps de prendre au moins une fois le Clodoald et de nous faire ensuite des propositions, elles seront toutes accueillies avec intérêt.

Il faut savoir que tout changement d'itinéraire doit être soumis à l'accord du Syndicat des Transports Parisiens (délai 3 mois), c'est la raison pour laquelle nous souhaitons regrouper les demandes.

Alors, A VOS PLUMES, A VOS PLANS, A VOS IDÉES. Ecrivez-nous avant le 15 mars 1984.



# TRANSPORTS EN COMMUN QUI DESSERVENT VOTRE VILLE



## “ LE CLODOALD ”

### UN MOYEN DE TRANSPORT QUI PEUT VOUS RENDRE DES SERVICES

Circuit fixe avec points d'arrêts (passage en moyenne toutes les 20 minutes) - Fonctionne du lundi au vendredi. Le service n'est pas assuré les samedis, dimanches et fêtes

**CIRCUIT OUEST : “ MONTRETOUIT - VAL D'OR ”** - Heures de départ à l'arrêt Gare-Hôpital : 8.30 - 9.00 - 9.20 - 9.40 - 10.00 - 10.20 - 10.40 - 11.00 - 11.20 - 11.40 - 12.00 - 12.20 - 12.40 - 13.00 - 13.20 - 13.40 - 14.00 - 14.20 - 14.40 - 15.00 - 15.20 - 15.40 - 16.00 - 16.20 - 16.40 - 17.00 - 17.18 - 17.39 - 18.03 - 18.24 - 18.45 - 19.10.

**CIRCUIT EST : “ CENTRE - COTEAUX - FOUILLEUSE ”** - Heures de départ à l'arrêt Gare-Hôpital : 8.35 - 9.05 - 9.23 - 9.43 - 10.03 - 10.23 - 10.43 - 11.03 - 11.23 - 11.43 - 12.03 - 12.23 - 12.43 - 13.03 - 13.23 - 13.43 - 14.03 - 14.23 - 14.43 - 15.03 - 15.23 - 15.43 - 16.03 - 16.23 - 16.43 - 17.04 - 17.25 - 17.44 - 18.05 - 18.29 - 18.50 - 19.11.

**TARIF** : 2 F le tour complet quel qu'en soit le point de départ (soit en pièces de 1 F ou de 2 F) ou un jeton. 10 jetons pour 17 F en vente chez les 9 dépositaires RATP et au bureau de vente du Terminus “ Pont de Saint-Cloud ”.

# EN DIRECT DE LA MAIRIE

vos élus ont :

- *fêté Noël avec les enfants des crèches et ceux du personnel communal*
- *présenté leurs meilleurs vœux aux personnalités clodoaldiennes, aux représentants des services de sécurité, aux personnes âgées et aux personnel communal*

## NOËL A SAINT-CLOUD

Goûters, cadeaux, spectacles...  
Une fête avant tout réservée aux enfants...

### NOËL CHEZ LES TOUT-PETITS

Cédric, Antoine, France, Alex, les tout-petits de la mini-crèche municipale du 27, rue Dailly, ont fêté Noël en présence de leurs parents et du personnel qui, d'un bout à l'autre de l'année, fait preuve d'un grand dévouement.

Mme Fourcade représentant le Sénateur Maire déclara : "charman- te" cette petite réunion enfantine durant laquelle les bébés et les grands de "3 ans", barbouillés de chocolats et de sucre, reçurent des cadeaux de leur directrice.

Le Noël des enfants de la mini-crèche (photo ci-dessous).



Le Noël des enfants du personnel communal (Photos ci-dessus et ci-contre)

Traditionnellement les enfants du personnel communal sont reçus par le Sénateur-Maire, les membres du Conseil Municipal et par... le Père Noël, dans la salle municipale de la rue des Ecoles. Cette année encore ils n'ont pas failli à la règle et, accompagnés de leurs parents, ont bénéficié d'un après-midi pas tout à fait comme les autres avec cadeaux, Guignol et goûter : un avant-goût des fêtes de fin d'année.

# VŒUX 1984

" Je forme des vœux pour vous et tous ceux qui vous sont chers "



Cérémonie des vœux aux personnalités (photo de gauche). Aux côtés de Jean-Pierre FOURCADE, Paul GRAZIANI, Président du Conseil Général, Charles PASQUA et Albert MIGNOT, Commissaire de la République Adjoint, ainsi que plusieurs Maires de communes avoisinantes, ont écouté avec attention les propos du Sénateur-Maire à cette occasion : " le budget 1984 sera le dernier faisant l'objet d'une accélération car nous tenons à ne pas aggraver la pression fiscale. Toutefois, nous avons programmé quelques équipements sociaux (bibliothèque, école maternelle). Nous sommes des gestionnaires de collectivités locales, nous devons donc apporter un témoignage ". S'adressant le lendemain aux services de sécurité (photo de droite où l'on reconnaît notamment le Commissaire PERISSA) il devait mettre l'accent sur la nécessité de concertation qui doit exister entre ces services, la mairie et la collectivité dans laquelle nous vivons "



Jean-Pierre FOURCADE, Madame FOURCADE et de nombreux membres du Conseil se rendirent également à Lelégard, à la Maison du Parc et au Pavillon Pasteur présenter leurs vœux de bonne année aux personnes du 3<sup>e</sup> âge. Quelques jours avant Jean LAURENT, Secrétaire Général de la mairie, s'adressant au personnel communal (photo ci-contre) avait déclaré : " Je souhaite qu'ensemble nous participions à l'amélioration de la qualité de la vie à Saint-Cloud ". Il devait également présenter Patrick DUPUY, nouveau Secrétaire Général Adjoint succédant à Ginette PLUNDER à laquelle J.P. FOURCADE et Jean LAURENT renouvelèrent le témoignage de leur reconnaissance pour toutes ces années de travail accomplies (photo centrale).



# la tribune de l'opposition



De droite à gauche : Jean-François THERY, Madeleine DARBEL et Marc BECHET ont écouté avec intérêt les explications d'un animateur du club Microtel, le jour de l'inauguration par Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur Maire.

Saint-Cloud vivra en 1984 sous le double signe des mutations et de la continuité. Continuité dans les œuvres entreprises, que ce soit la rénovation du Centre, la réfection jamais terminée de la voirie, l'animation de la ville ; continuité aussi dans l'effort demandé à tous pour l'emploi, pour une plus grande solidarité, en particulier avec les plus défavorisés. Les mutations marqueront essentiellement la ville à travers l'arrivée de Télétel dans de nombreux foyers, et la décentralisation qui va accroître les responsabilités, les pouvoirs et les moyens de la commune.

Dès avril 1984, dans le cadre de la loi de décentralisation, le Maire recevra compétence pour instruire et délivrer les permis de construire, les autorisations de création de lotissement, les permis de démolir, les autorisations de clôture, les certificats d'urbanisme ainsi que les certificats de conformité. Cette même loi prévoit que les communes définiront des programmes locaux de l'habitat, où elles devront indiquer notamment les actions prioritaires retenues en faveur des personnes mal logées ou défavorisées. Parallèlement, les départements recevront compétence en matière d'action sociale et de santé, et les régions en matière de transports. Il est prévu en 1985 de nouveaux transferts en matière d'éducation et de culture. Cette vaste opération vise à responsabiliser et à

accroître l'efficacité. L'esprit de la décentralisation doit aussi pénétrer à l'intérieur de la commune : il nous incite à examiner comment nous pouvons toutes et tous participer effectivement au développement harmonieux de notre cité. Pourquoi n'élargirions-nous pas le rôle des comités de quartier ? Ne convient-il pas d'accroître le nombre des commissions extra-municipales et leurs responsabilités, de manière à faire davantage participer les uns et les autres, selon leurs compétences, leurs goûts, leurs besoins ?

## L'ARRIVÉE DE LA MUTATION TECHNOLOGIQUE

En 1984, Télétel fera son apparition dans de nombreux foyers. Curiosité au début, outil d'information, de commodité voire de travail demain, ces étranges petites boîtes nous ferons pénétrer dans le monde - merveilleux et angoissant - de l'avenir, le monde des communications interactives. Voilà qu'arrive chez nous la mutation technologique, dont on nous parle tant. Face à ce nouvel outil, il est essentiel de se poser sans peur mais sans complaisance quelques questions fondamentales : au service de qui ? pour atteindre quel objectif ? dans le respect

de la différence et du droit d'expression de tous ? bref, pour plus ou moins de démocratie, pour plus ou moins de liberté ? Les réponses ne seront pas apportées par des paroles, mais par des faits, des attitudes. Elles supposent des débats fondés sur le concret, patients et persévérants, lucides, attentifs à tous et empreints de modestie. Voilà ce qui doit aussi se mettre en route en 1984 dans les cœurs et les têtes de tous les clodoaldiens, tant il est vrai que ces technologies nouvelles ont besoin qu'on leur donne une âme.

## 1984 : BATAILLE POUR L'EMPLOI ET PRÉPARATION DE L'AVENIR

Continuité et mutation marqueront, en 1984, toute la vie de notre pays. Continuité en particulier dans la bataille de l'emploi. Ce problème n'épargne pas Saint-Cloud, même si le taux de chômage y est plus faible qu'ailleurs. Toutes les familles s'interrogent pour l'avenir de leurs enfants, certaines connaissent l'angoisse de la recherche du premier emploi... Des initiatives ont été prises pour aider les cadres en recherche d'emploi ; il faut les soutenir mais aussi susciter des initiatives analogues pour toutes les catégories de travailleurs, aider au recensement des emplois vacants à Saint-Cloud, à leur diffusion (par le Télétel ?), à la formation professionnelle... Au-delà de nos différences d'opinion ou d'appréciation de la situation économique et politique, nous devons tous participer à cette lutte pour le travail de tous, qui est une question de survie, non seulement économique mais culturelle.

Enfin, dans les périodes où l'on sent le monde changer, il faut préparer l'avenir, et pour cela intensifier l'effort en faveur de la formation des jeunes. L'école et les activités parascolaires doivent être la priorité de la collectivité. Des actions précises sont à entreprendre immédiatement : restructuration des groupes scolaires les plus anciens, les groupes résolus d'initiation de tous les enfants à l'informatique dans le cadre de l'école, aide à la résolution des problèmes des collèges. Au-delà, il nous faut réfléchir ensemble au rôle que la commune peut jouer pour mieux préparer les jeunes à leur avenir, aux initiatives qu'elle peut prendre.

Continuité et mutations : face à ces défis de l'année nouvelle, nous vous invitons, tous ensemble, à l'initiative, à l'imagination et au courage, vertus dont ne manquent pas les clodoaldiens.

Madeleine DARBEL,  
Jean-François THÉRY  
Marc BÉCHET

la vie  
des  
associations

*Les Amis des Fleurs*  
*Une exposition*  
*au Centre Culturel des 3 Pierrots...*



*...et quelques rendez-vous*

**Le Club d'Art Floral des Amis des Fleurs a établi son calendrier pour le premier trimestre 1984. Voici donc quelques dates pour les amoureux de l'esthétisme :**

**AU CENTRE AÉRÉ, 7, rue Gounod :**

- ART OCCIDENTAL de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30 :
  - Jeudi 1<sup>er</sup> mars : "CHANDELIER EN FÊTE"
  - Jeudi 8 mars : Atelier de créativité limité à 12 personnes - s'inscrire 8 jours avant.
  - Jeudi 15 mars : "JEUX DE FEUILLES" (cours spécial - ne pas apporter de fleurs, participation 30 F - s'inscrire à l'avance.
  - Jeudi 29 mars : "LES CLOCHES SONNENT"
- ART JAPONAIS de 10 h à 11 h 30 :
  - Jeudi 16 février : "POÉSIE"
  - Jeudi 8 mars : "ÉLÉGANCE"
  - Jeudi 22 mars : "BOUQUET DE TABLE"

● COURS POUR ENFANTS :

- Mercredi 21 mars de 14 h 30 à 16 h 30 - 36, avenue Foch : "LE PANIER DE PAQUES"

Cotisation annuelle de 120 F donnant droit à la carte de l'Association "Amis des Fleurs de Saint-Cloud" et à ses avantages.

Par séance : adhérentes, 15 F - 30 F pour les intéressées occasionnelles.

Renseignements auprès de Christiane LARROUMETS, 8, Parc de Béarn (602.69.46), de Jacqueline BOGRAND (771.81.52) ou au secrétariat du Club (602.30.07).

# CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Trois conférences de qualité réunirent les adhérentes du C.F.A.E. au cours du dernier trimestre de l'année 1983.

Madame Nada TOMICHE, Professeur de Littérature Arabe à l'U.E.R. de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, parla des "Voies de l'innovation dans la Littérature Arabe Moderne". Après une longue période d'aculturation, on peut parler de renaissance de la pensée et de la littérature arabes au début du XIX<sup>e</sup> siècle. On aboutit à la création du héros littéraire, thème favori de la lutte de l'individu contre le groupe familial, social, du village, du quartier, de l'Etat policier. Tout cela sur un ton où l'ironie traditionnelle fusionne avec un ésotérisme à motivation idéologique, qui dénonce "sans en avoir l'air".

Madame Nicole GRIMAUD, chargé de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, exposa, en plein dans le contexte de l'actualité politique, "l'Algérie, vingt ans après" : la réconciliation commence à s'opérer. Sur un ton de raison et sans passion, elle retraça les étapes de l'Algérie indépendante, depuis Ben Bella jusqu'à l'actuel Président Chadli Benjedid en passant par les treize années de présidence du Colonel Boumédiène.

Après la statutaire Assemblée Générale, Monsieur Paul MARÉCHAL, Universitaire, avec passion et de façon très vivante, évoqua "les Assauts contre l'Europe aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles : Vikings, Sarrasins, Hongrois".

Le 9 décembre, vingt et une adhérentes assistèrent à un colloque : "Relations EUROPE - U.S.A. : quel avenir ?" envisagées sur les plans politique, économique, culturel ; organisé par la Commission Féminine du Conseil Français du Mouvement Européen, sous la présidence d'honneur de Messieurs Gaston THORN et André CHANDERNAGOR, présidé par Mesdames Jacqueline THOME-PATENOTRE, Janine LANSIER et Georges BERTHOIN. Journée passionnante à laquelle participèrent de nombreux et importants orateurs français et étrangers européens et américains.

Maison de l'Amitié  
4, rue Docteur-Desfossez  
602.25.69

## LE SOUVENIR FRANÇAIS Comité de Saint-Cloud

Le but du SOUVENIR FRANÇAIS est de conserver la mémoire des morts pour la France et veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire.

A l'issue de sa réunion plénière du mois de décembre, le bureau a été renouvelé ainsi :

### COMITÉ D'HONNEUR :

*Président d'Honneur* : M. Bernard CADO  
*Vice-Président d'Honneur* : M. Nico ANTONAT  
*Vice-Président* : M. Robert NIESSEN  
*Membres d'Honneur* : Mmes Pierre-Yves DEFREMONT, Robert FINELLE ; M. Armand TAPPE

### MEMBRES DU BUREAU DU COMITÉ :

*Président honoraire* : M. Albert VILLE  
*Président actif et Délégué adjoint des Hauts-de-Seine* : M. Jack ANNET  
*Vice-Président délégué aux cérémonies* : M. Christian MARÉCHAL  
*Vices-Présidents* : MM. André COLMARD, Yves ARCACHE  
*Secrétaire général* : M. André LABOUR  
*Secrétaire général adjoint* : M. Claude DORE  
*Trésorier* : Mme Jocelyne DESANGES  
*Trésorier adjoint* : M. Jean-Christophe CATEZ  
*Porte-drapeau titulaire* : M. Marcel PETITDEMANGE  
*Porte-drapeau adjoint - Délégué aux cérémonies* : M. Didier VIAUD  
*Délégué adjoint aux cérémonies* : M. Bernardin MICHELANGELI  
*Conseiller Technique pour l'entretien du C.M.* : M. Jacques MARTENS

### MEMBRES ACTIFS DU COMITÉ :

MM. Marcel PLASSAIS, Patrick MARAIS, Stanislas STEFANIACK, Patrick GENTHNER, André ROUX, René GRETEAU, Jérôme BLANC, Jacques CHAUVALLON, Pierre CREUSEVOT, Philippe LECLERQ, Patrick LADUCHE.  
*Commissaires aux comptes* : MM. Auguste MICHELANGELI, Gaston BOUTOT.

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Le tragique accident qui a frappé la famille de Charles NEBOUT, l'un des porte-drapeau de la Section de Saint-Cloud, a trouvé son épilogue judiciaire au Tribunal d'Udine, le 14 décembre dernier.

Les clodoaldiens se souviennent que son fils Jean-Robert avait été mortellement blessé pendant ses vacances en Italie, il y a deux ans, au cours d'un simple contrôle d'identité sur la plage de Lignano par un carabinier qui avait déverouillé sans nécessité son fusil mitrailleur.

A la suite des fermes interventions du Sénateur-Maire Monsieur Jean-Pierre

FOURCADE, le Ministère des Relations Extérieures demanda au gouvernement Italien de mener l'enquête avec diligence. Le jugement rendu par le Tribunal d'Udine condamne le carabinier à une peine de prison ferme et l'exclut de son corps.

Ce jugement ne diminue en rien la tristesse de voir disparaître aussi stupidement un garçon de vingt ans. Du moins lave-t-il sa mémoire de tout soupçon de délit même mineur.

La Municipalité s'associe à l'U.N.C. pour renouveler à sa famille l'expression de sa sympathie dans cette épreuve.

## ARTS & LOISIRS

Pour plaire à ses adhérents de plus en plus nombreux, Arts et Loisirs, bien que restant fidèle à son but initial (suivre l'actualité artistique des grandes expositions parisiennes et vous préparer à leur visite) tente de diversifier et d'enrichir ses programmes.

Ainsi en décembre dernier, avons-nous soufflé avec tous ceux qui aiment les fleurs les 10 bougies des "Amis des Fleurs de Saint-Cloud" en admirant leurs merveilleux bouquets réalisés avec un savoir-faire si sûr qu'il donne l'illusion de la facilité, et, avant que les fleurs véritables ne soient fanées, Mme Delgrange du Musée de Lille nous a présenté les immortelles compositions florales des plus grands peintres jusqu'à nos jours. Admirable richesse de couleurs et de formes !

Ainsi, en février, pourrez-vous découvrir l'histoire de la Compagnie des Indes en visitant avec nous le Musée Guimet.

Ainsi, en mars, viendrez-vous emplir vos yeux de la splendeur des Vitraux de France, ou découvrir tous les mystères et la beauté des serrures anciennes au Musée Libéral Bruant, ou apprendre les secrets d'un restaurateur de meubles anciens, ou vous laisser prendre au charme si personnel de l'auteur du Grand Meaulnes.

Que choisir ? Tout est terriblement tentant ! Voyez notre programme pages 32 et 33.

## Jacques FAIZANT au LIONS CLUB

L'événement du mois de février sera, à coup sûr, la présence de Jacques FAIZANT au dîner du LIONS CLUB

**MARDI 14, à LA VILLA HENRI IV,  
43, boulevard de la République  
SAINT-CLOUD**

Journaliste, Pamphlétaire, Écrivain et surtout Dessinateur Humoristico-politique, Jacques FAIZANT fera connaître en quoi consiste sa "coupable industrie", de quoi est constitué un travail qu'il dit être une jouissance. Il répondra également à toutes les questions qui lui seront posées.

Les Lions sont heureux d'annoncer que ce soir là, ils convieront les amis et les amies de Saint-Cloud, curieux d'une approche du plus important Club Service Mondial, par définition apolitique et aconfessionnel qui accueille en son sein, par cooptation des hommes d'entière bonne volonté disposés tous à "faire quelque chose pour quelqu'un", un malade, un handicapé, un désespéré.

Dès à présent, adressez votre demande de participation à :

Monsieur Georges THIEBLEMONT  
119, rue du 19 Janvier, 92380 GARCHES

Participation : 130 F par convive. (Le nombre étant limité les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée - Tenue de ville.)

## CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Dans le bulletin de la Fédération Nationale des Conservatoires Municipaux de Musique qui donne les résultats des examens régionaux de mai/juin 1983, nous avons la joie de trouver très souvent cité notre Conservatoire Municipal.

### ● En formation musicale :

1<sup>re</sup> mention : Agnès LE-FORT des YLOUSES

Certificat : Elisabeth de PLINVAL

### ● Violon :

Moyen 1, 2<sup>e</sup> mention :

Simone PRIOU

Moyen 2, 1<sup>re</sup> médaille :

Fabrice BEAU

Moyen 2, 2<sup>e</sup> médaille :

Philippe LE CHEVALIER

### ● Alto :

Moyen 1, 2<sup>e</sup> mention :

Jessica BAIRD SMITH

### ● Violoncelle :

Moyen 1, 3<sup>e</sup> mention :

Dominique DEHAN

Moyen 2, 3<sup>e</sup> médaille :

Angélique BEAU

### ● Guitare :

Moyen 1, 1<sup>re</sup> mention : Fernand SEBASTIAN - Rappel 2<sup>e</sup> mention : Loc LAM VAN

### ● Flûte :

Moyen 1, 1<sup>re</sup> mention : Anne BERNARD - Moyen 2, 3<sup>e</sup> médaille : Anne BERNARD

### ● Flûte à bec :

Moyen 1, 2<sup>e</sup> mention : Monique BURCIER - Supérieur, 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité : Véronique LATIL - Supérieur, 1<sup>er</sup> Prix : Erika GRANDJEAN - Supérieur, 2<sup>e</sup> Prix : Séverine BILET - Supérieur, 1<sup>er</sup> accessit : M. Noëlle AUGUSTE - Supérieur, Rappel 2<sup>e</sup> accessit : Olivier GICQUIAU

### ● Hautbois-Basson

Moyen 1, 2<sup>e</sup> mention : Catherine DARIC - Supérieur, 1<sup>er</sup> Prix à l'unanimité : Elisabeth de PLINVAL - Supérieur, 1<sup>er</sup> Prix : Pascale MEUNIER

### ● Saxophone

Supérieur, 2<sup>e</sup> prix : François COQUET

### ● Musique de Chambre

Moyen 2, 1<sup>re</sup> médaille à l'unanimité : Erika GRANDJEAN - Moyen 2, 1<sup>re</sup> médaille : Bruno MOATTI - Moyen 2, 1<sup>re</sup> médaille : Philippe LE CHEVALIER - Moyen 2, 1<sup>re</sup> médaille : M.-Noëlle AUGUSTE - Moyen 2, 2<sup>e</sup> médaille : Marie TOULEMONDE - Supérieur, 2<sup>e</sup> prix : Laurence NAVAIL.

### ● Chant - Art lyrique

Moyen 2, 2<sup>e</sup> médaille : Catherine LIEBER.



## UN BEAU VOYAGE CHORAL DE LA CORSE AU CANADA

Pensionnaires, amis de l'Age d'Or, élèves du Conservatoire accompagnés de leurs parents, s'étaient réunis au pavillon Pasteur de l'éclé, à la fin du mois de décembre pour fêter Noël.

Après de brefs mots de bienvenue de Mme MULLER, Présidente des Clubs de l'Age d'Or, de Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal et de Raoul de PLINVAL, Président du Conseil d'Administration du Conservatoire, la Chorale du Temps Libre, sous la direction de Françoise BRIANÇON, emmenait la salle dans un beau voyage choral de la Corse avec une berceuse, au Canada évoqué par un chant de Noël.

Fraîcheur, élégance, souplesse, avec des pas de trois ou de patineurs exécutés par les élèves du cours de danse présentés par Marie-Odile GCETZ, leur Professeur.

Duo violon-piano par deux frères ne totalisant pas 20 ans à eux deux, ensemble de quatre flûtes traversières dirigé par Jean-Christophe DEHAN, flûte et piano, valse de Chopin exécutées par Monique MARTINELLI-GLEMEIN, Professeur aux conservatoires de Saint-Cloud et de Limoges... composaient un programme équilibré, éclectique et fort plaisant.

Par leurs applaudissements, les assistants unanimes ont montré que le Conservatoire savait communiquer à tous joie, dynamisme et bonheur de participer. Un tel rendez-vous, achevé par le goûter de l'amitié, a été rendu possible par la coopération de tous, personnels et responsables hospitaliers, animateurs, professeurs et musiciens. Quelques instants de bonheur partagé qu'il faudra renouveler.

R. de PLINVAL  
Président du Conservatoire Municipal

## RADIO- CLODOALD

L'Association RADIO-CLODOALD, ou verte à tous les aspects de la Communication Audiovisuelle, a pris une part active à la semaine d'Information sur TÉLÉTEL, organisée par la Ville et les Télécommunications.

Elle a participé notamment à la réunion consacrée aux associations du jeudi 8 décembre, en Mairie, ainsi qu'à la journée portes ouvertes du samedi 10 aux "3 Pierrots".

Considérant l'importance de ce nouveau moyen de communication qui sera mis en place au printemps prochain, elle envisage de suivre cette réalisation sur le plan de l'Information et du Traitement de celle-ci, en se fixant deux objectifs :

– d'une part, aider les associations à se familiariser avec Télétel

– et d'autre part, devenir le porte-parole des membres de RADIO-CLODOALD utilisateurs de TÉLÉTEL pour présenter les observations et suggestions auprès des organismes exploitants.

Une COMMISSION TÉLÉMATIQUE a été créée pour faire de cette réalisation une réalité quotidienne et vivante à Saint-Cloud.

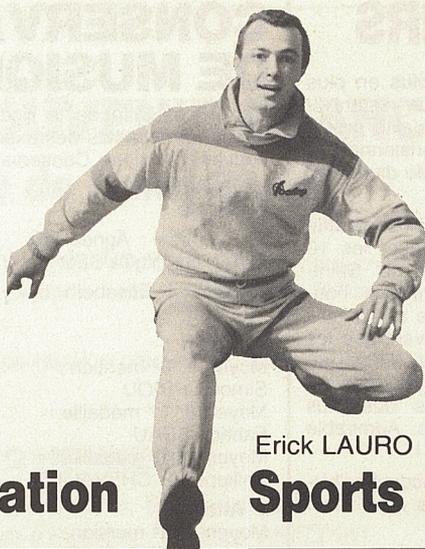
Deux autres commissions se sont également formées :

– la COMMISSION RADIO LOCALE, chargée d'étudier les problèmes d'écoute, d'information et de propositions pour notre radio régionale C.V.S. 95,5 MHz

– et la COMMISSION de PROSPECTIVE, qui étudiera tous les moyens futurs d'information et de communication audio-visuelle de demain (câble à fibres optiques, etc.)

Adhérer à RADIO CLODOALD, c'est vivre le présent et rejoindre l'avenir de la communication Audio-Visuelle à Saint-Cloud.

Tous renseignements au secrétariat :  
Laurence GAUDICHON  
78, rue Tahère à Saint-Cloud  
(771.80.82)



Erick LAURO

## Association Sports pleine forme

Au jogger débutant comme au coureur confirmé, l'association "SPORTS PLEINE FORME" apporte une méthode d'entraînement, une ambiance et les moyens, pour ceux qui le désirent, de se glisser dans le peloton de tête de ces courses dont seul le nom fait rêver : Cross du Figaro, 20 km de Paris, Paris-Versailles... ou encore le marathon parmi lesquels celui de New-York reste sans doute le plus prestigieux.

### COURIR S'APPREND !

Courir est un sport avec des règles. Le "travail" en groupe permet de se corriger (placement du bassin, pose et déroulé du pied corrects), de contrôler

son effort (aisance cardiaque et respiratoire) et d'évaluer ses progrès (plan d'entraînement adapté à chacun). Courir en groupe stimule pendant et après l'exercice, permet de partager les plaisirs de l'engagement physique.

Les animateurs (patients, pédagogues, tous coureurs de bon niveau) sont les miroirs qui reflètent vos erreurs et vous aident à progresser.

• la cotisation annuelle de 450 francs permet la fréquentation illimitée des cours et donne droit à diverses réductions (matériel de sport, stages, journaux, livres).

### RENSEIGNEMENTS :

18, rue du Commandant de Lareinty - Saint-Cloud - 723.96.32

## CERCLE CLODOALDIEN DE SCRABBLE

Nous vous informons que les Clubs de l'Age d'Or ont créé depuis un an un cercle de "scrabble", qui se réunit tous les lundis de 14 heures à 18 heures, Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, au 1<sup>er</sup> étage.

Nous accueillons amicalement toutes personnes intéressées quel que soit l'âge et la connaissance du jeu.

Cours d'initiation pour les débutants.

Si vous aimez le scrabble, renseignez-vous à la Maison de l'Amitié, 4, rue du Docteur Desfossez - Tél. : 602.25.69 - ou le lundi sur place.

## ASSOCIATION D'AIDE ADMINISTRATIVE

L'Association d'Aide Administrative aux malades, handicapés et retraités est une Association régie par la loi de 1901, dont l'objectif est de travailler en collaboration avec les Services sociaux.

Sa fondatrice, à la retraite, est donc disponible et souhaite faire bénéficier de son expérience et de sa documentation à ceux qui avaient des dossiers apparemment simples mais sont victimes d'erreurs pouvant se produire au cours de l'acheminement administratif. Ces problèmes doivent être pris en considération dès le début sous peine de forclusion, et il faut suivre régulièrement toutes les procédures.

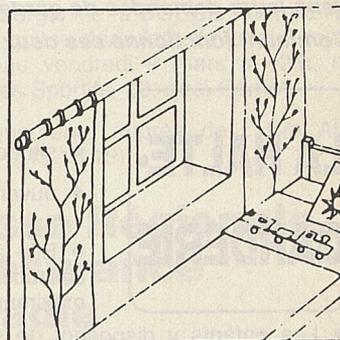
Permanence : tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 - Maison de l'Amitié, 4, rue du Docteur Desfossez - 602.25.69.

# MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

## POUR LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES : DES ATELIERS...

- ARTISANAT
- ARTS PLASTIQUES
- EXPRESSION PAR LE CORPS
- JEUX DE SOCIÉTÉ
- MUSIQUE
- SPORTS EN SALLE

### PEINTURE SUR SOIE ADULTES - ADOLESCENTS



### THÉÂTRE :

" Compagnie de l'Arbre de Sel " ateliers, stages Expressions et réalisations théâtrales pour :

- enfants : mardi de 17 h à 18 h
- adolescents : de 18 h à 20 h et de 20 h 30 à 23 h
- adultes : de 20 h 30 à 23 h



### MODÈLE VIVANT

Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 12 h



### BOXE THAÏLANDAISE

Mercredi de 19 h à 21 h

**SKI :** Séjour de ski pour adolescents pendant les vacances de février 2 200 F tout compris.



Renseignements et inscriptions :

- M.J.C. MONTRETOUT (602.45.26) 7, rue Sevin-Vincent : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h à 18 h - mercredi de 9 h à 12 h.
- M.J.C. CENTRE - (602.34.12) - 14, rue des Ecoles : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h.

## ...ET DES SPECTACLES



### FANTASCREDI

Le groupe Fantascredi existe depuis plus d'un an maintenant. Plus de 3 000 enfants sont venus au Centre Culturel depuis septembre 82. Théâtre, clowns, magie, chanson... Nous avons essayé de varier le genre des spectacles proposés. Deux représentations sont encore prévues d'ici l'été, dont une le 14 mars. Cependant le

choix des spectacles, la préparation matérielle de ces matinées demandent beaucoup de disponibilité. Aussi les animateurs bénévoles de Fantascredi souhaitent s'adjoindre des bonnes volontés pour les aider.

Prendre contact avec Dominique au 602.34.12.

Centre Culturel des 3 Pierrots 6, rue du Mont-Valérien

Entrée : 15 F

**CINE-CLUB**

24 h sur 24  
au 602.45.26  
et au 602.34.12  
des répondeurs vous annoncent les manifestations que nous organisons.

3<sup>e</sup> vendredi du mois à 20 h 45  
M.J.C. CENTRE - (602.34.12)  
14, rue des Ecoles

### PEUT-ÊTRE AVEZ-VOUS ?

Pour son secteur enfants, le M.J.C. recherche une cuisinière électrique en bon état de fonctionnement qui lui serait donnée gracieusement.

# CROIX-ROUGE FRANÇAISE

## Comité de Saint-Cloud

16, rue de Garches

602.42.53  
Secrétariat uniquement  
771.37.68

ATTENTION :  
ce numéro de téléphone  
est désormais réservé  
aux services d'entraide :

- S.O.S. ENTRAIDE
- ALLÔ MAMIE
- TRANSPORTS HANDICAPÉS

*C'est enfin arrivé le 12 décembre 1983 !*

*Après trois années de vie commune, la cohabitation de la MINI-CRÈCHE et de la HALTE-GARDERIE n'existe plus...*

*Cette séparation de deux structures d'accueil de la petite enfance est avant tout de permettre une meilleure réponse aux besoins des enfants accueillis dans la MINI-CRÈCHE et dans la HALTE-GARDERIE.*

*D'autre part, l'augmentation de la capacité d'accueil doit permettre de satisfaire un plus grand nombre de parents dans leurs demandes de garde de l'enfant.*

*Comment fonctionne ces deux modes de garde ?*

### LA HALTE- GARDERIE

- située au 7, avenue de la Fouilleuse - 602.45.12
- ouverte de 11 h à 18 h le lundi  
de 10 h à 18 h les mardi - mercredi - jeudi et vendredi
- Elle accueille 25 enfants, âgés de 3 mois à 4 ans, et ayant subi les vaccinations obligatoires en collectivité, pour une durée de quelques heures dans la journée et dans la limite de 20 h de garde maximum par semaine.

- Les enfants y disposent de salles de jeux pour petits et grands, de jouets et d'équipements adaptés, d'un dortoir éloigné des pièces de jeux, de sanitaires.
- Outre la directrice, commune aux deux établissements, une équipe de travail composée de 4 personnes assure l'encadrement des enfants :
  - deux agents de service
  - une auxiliaire de puériculture diplômée
  - une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'Etat.

### LA MINI- CRÈCHE

- située au 3, avenue de Fouilleuse - 602.37.37
- ouverte de 7 heures à 19 h du lundi au vendredi.
- Elle accueillera en janvier 1984, 18 enfants, âgés de 11 semaines à 3 ans, et dont les parents travaillent à temps complet.

- Face à cet agrandissement de 8 lits supplémentaires, un nouveau dortoir a été aménagé.
- L'équipe de travail se compose de 8 personnes :
  - trois agents de service,
  - deux auxiliaires de puériculture diplômées,
  - une éducatrice de jeunes enfants D.E.,
  - une infirmière D.E.,
  - une puéricultrice D.E. (directrice des deux établissements).

En conclusion, l'ensemble de l'équipe et des parents déjà utilisateurs, pensent que l'autonomie en même temps que le voisinage de la MINI-CRÈCHE et de la HALTE-GARDERIE ne peuvent qu'améliorer la qualité du service rendu par ces deux systèmes.

On en reparlera sûrement...

## CROIX ROUGE FRANÇAISE

A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle halte-garderie et de l'agrandissement de la mini-crèche de la Fouilleuse, et dans le souci d'apporter une information supplémentaire aux parents, les membres du conseil du comité local de la Croix Rouge Française ont souhaité que la directrice exprime ses objectifs qui ne peuvent être atteints que par l'intermédiaire d'un travail d'équipe.

### La directrice et sa conception de la fonction

#### 1) Au niveau des enfants :

- **Dialoguer** avec les parents afin de bien connaître l'enfant dans son univers de vie et dans ses habitudes (sommeil, repas, propreté, etc.).
- **Aider** l'enfant à s'adapter progressivement à la collectivité.
- **Identifier** les besoins personnels des enfants (alimentation, hygiène, sommeil, développement psycho-moteur, etc.) et y répondre d'une manière adaptée.
- **Assurer** le confort et la sécurité, tant affective que physique et matérielle.
- **Eduquer** les enfants, en fonction de leur maturité, aux gestes quotidiens de la vie : manger seul, se laver les mains, apprendre la propreté...

#### 2) Au niveau des parents :

- Ecouter, s'informer et informer, donner des conseils d'éducation sanitaire.

#### 3) Au niveau de l'équipe :

- Utiliser les qualités humaines, la compétence et la créativité de chacun des membres de l'équipe.
- Organiser et planifier le travail de chacun.
- Echanger des points de vue pour améliorer des situations.
- Sensibiliser le personnel à la nécessité d'une formation continue.

#### 4) Au niveau des équipements :

- Vérifier fréquemment l'état du mobilier et des jouets.
- Etablir un budget prévisionnel.
- Renouveler et choisir l'équipement en fonction des normes de sécurité et des besoins des enfants en collectivité.

# DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

## SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS SAINT-CLOUD, GARCHES, VAUCRESSON

DATES	PHARMACIENS
Dimanche 19 février	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval - Saint-Cloud 771.75.88
Dimanche 26 février	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly - Saint-Cloud 602.03.88
Dimanche 4 mars	Monsieur TESSIER 14, avenue de Longchamp - Saint-Cloud 771.26.26
Dimanche 11 mars	Madame POULAIN - Monsieur TRAN 101, Grande-Rue - Garches 741.31.33
Dimanche 18 mars	Madame CAVANNA 12, rue Athime-Rué - Garches Tél. 741.00.11
Dimanche 25 mars	Madame BLANDEAU 9, avenue du Maréchal-Leclerc - Garches 741.00.40
Dimanche 1 <sup>er</sup> avril	Madame CHAUVIN Place du Marché - Vaucresson 741.18.87
Dimanche 8 avril	Madame MICLEA 4, parc de la Bérengère - Saint-Cloud 771.73.60
Dimanche 15 avril	Madame MARÉCHAL 47, rue Gounod - Saint-Cloud 602.80.24

### Avis de recensement militaire

Les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> avril 1966 et le 30 juin 1966 doivent se faire recenser entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril 1984 à la Mairie de leur domicile (bureau des Affaires Générales).

### Bourse aux vêtements

Comme chaque année l'Association des Familles organise la BOUSE AUX VÊTEMENTS qui se déroulera du lundi 5 mars à 17 h au vendredi 9 mars à 12 h, au Foyer des Sportifs, 33, quai Carnot.

Renseignements auprès de : Bib AUBRÉE - (749.13.19)

### Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

Madame LE CREFF, Assistance Sociale Spécialisée Sécurité Sociale, assure définitivement le remplacement de Madame ORSONI.

Elle effectue une permanence : le jeudi de 9 h à 12 h 30 au : Centre de Sécurité Sociale, Service Social, 18, rue des Ecoles, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 602.67.48

Elle reçoit également sur rendez-vous.

### Service d'urgences dentaires

Un service d'urgences est assuré par les Chirurgiens Dentistes des Hauts-de-Seine, pour les soins dentaires, les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h.

Pour communication des coordonnées des praticiens de garde, il faut appeler le : 776.25.42.

Nous apprenons que le Docteur Luc Y. SAVARY, ancien Interne des Hôpitaux de Paris

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE

Chirurgie réparatrice des os et des articulations : enfants, adultes, rachis-arthroscopie

est entré au Cabinet Médical Saint-Cloud - 12, place de l'Eglise - 602.02.02



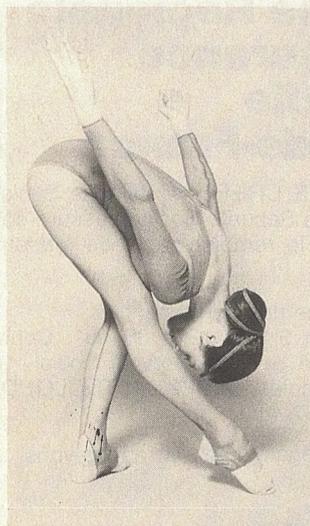
## AU MOIS DE FÉVRIER

### SPECTACLE DE DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

Dimanche 12 à 17 heures

**ELPHIE DORLANDE**

danse une musique de Gustav MALHER



- Dualité chorégraphique (second mouvement)

La recherche d'une image vers le bonheur. Dans le terme "dualité" on retrouve l'image de duel et de duo, c'est-à-dire de lutte, de tourment, mais aussi de complémentarité, et d'unité.

- CORAIL :

Naissance de la vie du monde minéral, végétal et animal dans le milieu aquatique.

A ses côtés, quatre danseurs de l'Opéra de Paris : Elisabeth MAURIN, Frédéric OLIVIERI, Bruno CAUHAPÉ, Marie-José REDONT, danseront un Solo, trois pas de Deux et un pas de Trois.

Prix unique des places : 40 F

### CONFÉRENCES : ARTS ET LOISIRS

- Mardi 14 à 14 h 30

"LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM", par Mme BERNUS TAYLOR, conservateur du Département des Antiquités Orientales du Musée du Louvre.

- Mardi 28 à 14 h 30

"PIERRE BONNARD", par Mme I. FONTAYNE, conservateur du Musée National d'Art Moderne - Centre G. POMPIDOU.

Prix : Adhérent : 10 F - non adhérent : 18 F

Carte d'adhérent : 45 F

### THEATRE

Jeudi 16 à 21 heures

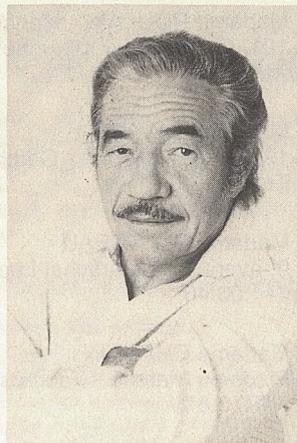
#### "LES RUSTRES" de GOLDONI

dans une adaptation de Claude MOGET, mise en scène par Claude SANTELLI, avec Jean-Pierre DARRAS (*Lunardo*) et Corine LAHAYE (*Margarita*)

A propos des Rustres :

- "...Qu'on les découvre, ou qu'on les retrouve, on passe avec les "RUSTRES" une extraordinaire et ravagotante soirée de théâtre..." (Jean MARA).
- "...Ces "RUSTRES", figurez-vous (c'est l'expression favorite de sa femme Margarita), c'est une soirée de vrai bonheur théâtral..." (Annie COPPERMANN).
- "...Je ne sais si "LES RUSTRES" est le chef-d'œuvre du fécond Goldoni. Mais sûrement une comédie parfaite qui dispense un plaisir qu'on croirait inépuisable..." (Dominique JAMET).

Prix des places : 60 F - tarif réduit : 50 F



Mercredi 29 à 21 heures

A l'occasion du Centenaire de SUPERVIELLE la Compagnie Buissonnière présente

#### "L'ENFANT DE LA HAUTE MER"

Conception et réalisation : Christine THERY

Prix unique des places : 30 F

Vente des billets aux 3 PIERROTS, aux heures d'ouvertures.

## AU MOIS DE MARS

### CONFÉRENCES

- **Jeudi 1<sup>er</sup> à 16 h 45 et à 21 h**  
CONNAISSANCE DU MONDE : " **SUR LES SENTIERS D'ANDALOUSIE** ", par Robert JEAN  
*Prix des places : 27 F - tarif réduit : 22 F - groupe : 13 F*
- **Mardi 6 à 14 h 30**  
ARTS ET LOISIRS : " **SPLÉNDEURS DES VITRAUX DE FRANCE** ", une féerie en couleurs de Francis BRUNEL
- **Vendredi 9 à 21 h**  
" **LE PROCÈS DE JÉSUS** ", par Maître DAMIEN, Maire de Versailles.  
Le procès de Jésus est une condamnation romaine. Indéniablement primordial, ce procès dans l'histoire de l'Humanité pour le croyant et le non croyant, c'est le point de départ de notre ère.  
*Prix des places : 20 F*
- **Mardi 20 à 14 h 30**  
ARTS ET LOISIRS : " **LES MEUBLES ANCIENS : LEUR RESTAURATION** ", par M. A. de LAVALDE, restaurateur de meubles anciens, expert près la Cour d'Appel de Paris.
- **Mardi 27 à 14 h 30**  
ARTS ET LOISIRS : " **LES ÉTRANGES PARADIS d'Alain FOURNIER et DU GRAND MEAULNES** "  
Evocation audiovisuelle en stéréophonie, par H. BLISSON et A. RIVIÈRE.

### EXPOSITION

- **Samedi 18 au dimanche 25**  
**SALON DES ARTISTES CLODOALDIENS**  
*(entrée libre)*

### THÉÂTRE

- **Vendredi 16 à 21 h**  
" **MANGERONT-ILS ?** ", de Victor HUGO  
par les "acteurs de l'Île-de-France" qui ayant en commun d'avoir été formés individuellement au plus haut niveau veulent travailler à susciter une fête théâtrale exceptionnelle.  
Avec Yolande FOLLIOU, Philippe CLAY, Jean-Paul ZENHACKER, Philippe ÉTESSE.  
Vente des billets aux 3 Pierrots à partir du 6 mars.  
*Prix des places : 40 F - tarif réduit : 30 F*
- **Jeudi 29 à 21 h**  
La Compagnie des TRETEAUX DE FRANCE - JEAN DANET présente :  
" **LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE** "  
de William SHAKESPEARE  
Adaptation de Jacques AUDIBERTI avec Jean-Claude DROUOT (*Petruchio*) et Anne BELLEC (*Catherine*).

### CONCERTS

- **Samedi 11 à 17 h**  
Concert des Professeurs du Conservatoire de Musique et de Danse.  
*Entrée libre.*
- **Mardi 7 à 21 h**  
Concert de JAZZ, dans le cadre du Jumelage Saint-Cloud - Minnesota.  
*Entrée libre.*



- **Mercredi 14 à 21 h**  
Orchestre de Chambre de Jean-François PAILLARD, présenté par les Concerts de Saint-Cloud.

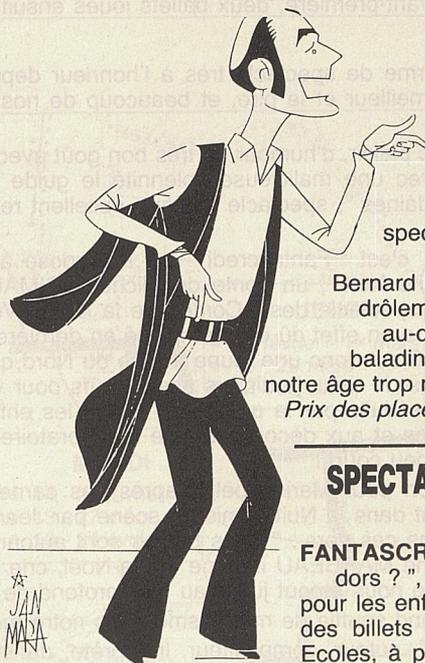
- **Dimanche 25 à 17 h**  
Chorale de la Maison des Jeunes et de la Culture  
" **A Piacere** "  
Chansons anciennes et chansons nouvelles, sous la direction de Françoise et Jean-Marc DEHAN.

### VARIÉTÉS VIS A VIE

- **Jeudi 22 à 21 h**  
" **VIS A VIE** ", un spectacle de Bernard HALLER.  
Ainsi nous fait signe Bernard HALLER, poignant et drôle, drôlement poignant, à mille lieues au-dessus du niveau de l'amer, baladin du Moyen Age égaré dans notre âge trop moyen (François CHALAIS)  
*Prix des places : 60 F - tarif réduit : 50 F*

### SPECTACLES POUR ENFANTS

- **Mercredi 14 à 14 h 30**  
**FANTASCREDI** : " **Est-ce que tu dors ?** ", par le Théâtre du Corbeau pour les enfants de 6 à 12 ans. Vente des billets à la M.J.C., 14, rue des Ecoles, à partir du 5 mars de 14 h à 18 h tous les jours sauf le samedi



## SEMAINE DU JEUNE SPECTACLE

**En 1982 s'est déroulée pour la première fois au Centre Culturel des 3 Pierrots, la semaine du jeune spectacle. En 1983, le nombre des spectateurs a quadruplé...**

Il est bien difficile aux jeunes artistes de se faire jouer, de se faire connaître. Que de réels talents restés dans l'ombre pour quelques jeunes prodiges qui ont eu la chance d'être remarqués par des journalistes de grande audience. Sans doute leur nombre est tel que, pour ceux qui ont à programmer des spectacles dans une salle, il est des choix difficiles à faire.

Nous savons aussi que si le nom d'une vedette réputée apparaît sur les affiches, nous avons de grandes chances d'attirer dans nos salles de nombreux spectateurs, et qu'il faut un grand amour du théâtre et une curiosité intellectuelle éveillée pour renoncer à un programme de télévision sans surprise au profit des aléas de la découverte de jeunes talents.

Il nous a paru qu'il était dans le rôle d'un Centre Culturel municipal d'y participer, et l'an dernier, pour la première fois, s'est déroulée à SAINT-CLOUD la "semaine du jeune spectacle". Succès d'estime pour les rares curieux venus applaudir les talents de certains de nos jeunes interprètes. Succès néanmoins, puisque, cette année, le nombre des spectateurs a quadruplé par rapport à celui de 1982...

Ce fut un beau début avec "Les Jeunes Danseurs", étoiles de demain. Frédéric OLIVIERI et Elizabeth MAURIN nous ont ravis par leur grâce, leur fougue, leur beauté juvénile et leur technique très sûre.

Le groupe de recherche de l'Opéra, mené par le talentueux chorégraphe Jean-Christophe PARE, nous initiait à la danse contemporaine, flexible, racée, baroque, difficile en nous interprétant, en avant-première, deux ballets joués ensuite à l'Opéra Comique.

Le café-théâtre est une forme de spectacle très à l'honneur depuis une quinzaine d'années. On y trouve le meilleur et le pire, et beaucoup de nos vedettes s'y sont illustrées.

Une heure et quart de franc plaisir, d'humour de très bon goût avec ces trois garçons en habit qui illustraient avec une malicieuse solennité le guide des bons usages 1919 dans "Bottines mondaines", spectacle dilatant, excellent remède à la "sinistrose" actuelle...

Le mercredi 30 novembre, c'est "Fantascredi" qui a proposé à ses jeunes amis "Les Vacances de Madame Nuit", un conte de Michel GRIMAUD adapté par le théâtre de la Mascara. Le spectacle des "Contes de la Dame Verte", initialement prévu pour les plus grands, a en effet dû être remplacé en dernière minute du fait de la maladie d'un comédien. C'est donc une jeune troupe du Nord qui est venue nous faire vivre les mésaventures de deux jardiniers assez naïfs pour vouloir capturer la nuit... Les parents ont été séduits par la qualité du texte ; les enfants, eux, ont été plus sensibles aux costumes et aux décors, comme le laboratoire du savant... Seul regret de tous... c'était un peu court !

Né d'une grande admiration pour Marie-Noël, d'après ses carnets intimes et son œuvre poétique, ce "Chant dans la Nuit", mis en scène par Jean-Pierre NORTEL, est tout entier contenu dans ces vers : "Trois peines sont autour de nous : naître, vivre, mourir au bout". Anne MARBEAU incarne Marie-Noël, crie sa foi et ses doutes et sa voix bouleversante nous émeut jusqu'au plus profond de nous-mêmes.

Un grand spectacle, un grand souffle de mysticisme dans notre monde matérialiste. Et enfin, Jacques FAVART, auteur, compositeur, interprète, dans une vingtaine de "Chansons à rêver" pleines de tendresse et de raffinement, nous donne envie de fredonner ses mélodies qui chantent la nature, la ville, l'amour, la vie : une voix sensible, un peu voilée, émouvante, si joliment accompagnée au piano, à la contrebasse et au synthétiseur par trois de ses amis.

Mireille WORBE, Maire Adjoint, chargé des Affaires Culturelles



Jacques FAVART et trois de ses amis : un spectacle tendre et raffiné



Anne MARBEAU,  
une voix bouleversante

# PERMIS DE CONSTRUIRE

● Permis de construire délivrés du 25 octobre au 30 décembre 1983

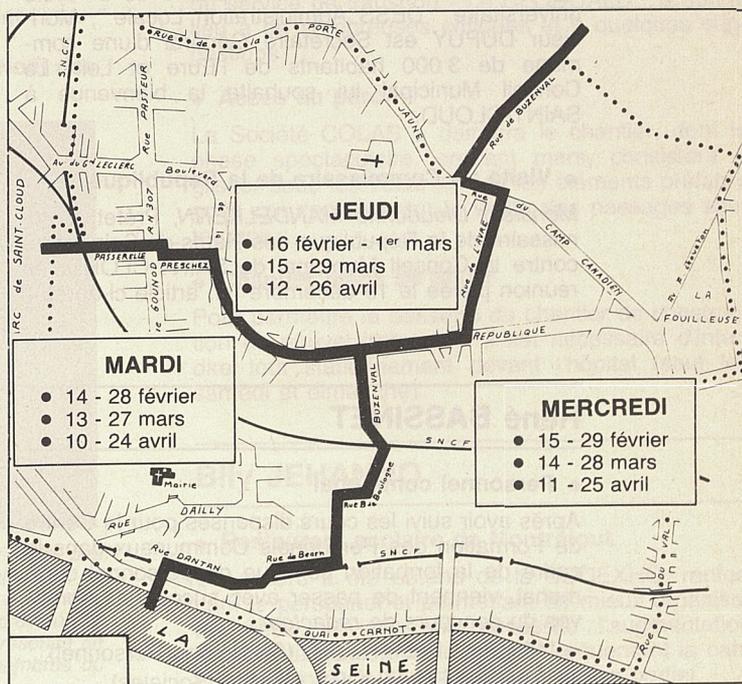
Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
25 octobre 1983	27, rue d'Orléans	Aménagement boutique
26 octobre 1983	5, rue de l'Eglise	Aménagement boutique
3 décembre 1983	197, rue des Tennerolles	Clôtures
5 décembre 1983	40, rue Sevin-Vincent	Extension pavillon
7 décembre 1983	16, rue Laval	Extension pavillon
15 décembre 1983	6, 8 et 10, rue de l'Eglise	Modificatif immeuble
16 décembre 1983	2, avenue du Maréchal-Foch	Réaménagement banque
17 décembre 1983	6, rue de la Porte-Jaune	Modificatif pavillons
19 décembre 1983	Rénovation Centre Ville	Immeuble C1 et C2
20 décembre 1983	12, place de l'Eglise	Extension pavillon
20 décembre 1983	49, boulevard de la République	Réaménagement banque
21 décembre 1983	148, avenue du Maréchal-Foch	Extension pavillon
22 décembre 1983	Rénovation Centre Ville	Immeuble F1, F2 O.P.D.
26 décembre 1983	Rénovation Centre Ville	Parkings
27 décembre 1983	98, boulevard de la République	Réaménagement banque
30 décembre 1983	Rénovation Centre Ville	Immeuble Q.R.S.

● Demande de permis de construire déposée en Mairie et tenue à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
8 novembre 1983	39, avenue du Maréchal-Foch	Modificatif - Extension pavillon
16 novembre 1983	40, rue Jacoulet	Extension cuisine
18 novembre 1983	165, avenue du Maréchal-Foch et 116, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon
18 novembre 1983	67, boulevard de la République	Aménagement boutique
19 novembre 1983	34, rue de la Porte-Jaune	Clôtures
23 novembre 1983	9, rue Edeline	Modificatif pavillon
25 novembre 1983	6, place Silly	Modificatif immeuble
7 décembre 1983	47, rue du Mont-Valérien	Aménagement boutique
7 décembre 1983	82, rue de Garches	Extension pavillon
13 décembre 1983	17, rue d'Orléans	Escalier extérieur
13 décembre 1983	109, rue Sevin-Vincent	Pavillon
15 décembre 1983	215, boulevard de la République et boulevard Louis-Loucheur	Ensemble Sportif
22 décembre 1983	19, allée du Maréchal-Foch	Extension pavillon
29 décembre 1983	48 bis, boulevard Sénard	Aménagement abris et parkings
29 décembre 1983	84, rue de Buzenval	Aménagement d'un restaurant
30 décembre 1983	8, rue de la Porte-Jaune	Création de baies en grenier

## vos prochains ramassages d'encombrants

Il est possible que certains lecteurs aient retenu d'autres dates concernant le ramassage des encombrants du mois de février (B.M. n° 178 du mois de décembre). Nous vous demandons alors, afin que nulle confusion ne subsiste, de ne tenir compte que des dates figurant ci-contre, celles citées précédemment étant à ce jour caduques.



# les travaux du Conseil Municipal

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1983

## Communications du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués sur leurs activités

---

### Jean-Pierre FOURCADE

---

#### ● Nouveau Secrétaire Général Adjoint de la Ville

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal Monsieur Pascal DUPUY, présent à la réunion, qui prend ses fonctions à SAINT-CLOUD le 2 janvier 1984, en remplacement de Madame Ginette PLUNDER.

Agé de 28 ans, titulaire d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle universitaire "DESS Administration Locale", Monsieur DUPUY est Secrétaire Général d'une commune de 3 000 habitants de l'Eure et Loir. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue à SAINT-CLOUD.

#### ● Visite du Commissaire de la République

Monsieur Dieudonné MANDELKERN, Préfet, Commissaire de la République des Hauts-de-Seine, rencontre le Conseil Municipal de SAINT-CLOUD, en réunion privée le 19 décembre (cf. article ci-après).

---

### René BASSINET

---

#### ● Personnel communal

Après avoir suivi les cours dispensés pour le Centre de Formation des Personnels Communaux dans le cadre de la formation continue du personnel communal, viennent de passer avec succès les épreuves du concours de *rédacteur* :

- Martine LE COTILLEC (Service du Personnel)
- Thérèse BOUTHORS (Affaires Sociales)

— Thierry MAROGER (Centres de Loisirs municipaux).

Le Conseil Municipal les félicite pour ce succès.

#### ● Liste électorale

31 décembre : Clôture de la liste électorale (une permanence a été assurée chaque samedi de décembre à la mairie pour faciliter les démarches d'inscriptions).

#### ● Avocats des Hauts-de-Seine

3 décembre : journée de rencontre pour se faire connaître de la population du Département organisée par le jeune Barreau des avocats de Nanterre à la Défense.

#### Comités de quartiers

##### ● MONTRETOUT-COUTUREAU

François RUMEUR, délégué, rend compte brièvement de la réunion du 17 novembre où furent évoqués les questions propres au quartier et aussi des problèmes d'ordre plus général (cf. LA VIE DANS LA VILLE, pages 13 et 14).

##### ● COTEAUX - 18 JUIN

Christiane DUPONT, Déléguée, se réjouit que, pour sa première réunion à l'école des Coteaux, le Comité ait attiré plus de 100 personnes, dont beaucoup de nouveaux. Après que les représentants de la Police eurent répondu aux questions relatives à la sécurité et la circulation (cf. LA VIE DANS LA VILLE, page 15), furent évoqués les problèmes du quartier et d'ordre général.

Christiane DUPONT et François RUMEUR remercient vivement de leur présence Monsieur le Maire qui avait tenu à assister à la réunion malgré la session du Sénat, les Adjointes et Conseillers Municipaux.

● **Club MICROTEL de la Fouilleuse**

3 décembre : journée "Portes ouvertes" dans les locaux de l'école de la Fouilleuse.



Dès son ouverture, le Club Microtel de Saint-Cloud a remporté un vif succès tant auprès des enfants que des adultes désireux de s'initier à la micro-informatique, d'utiliser des micro-ordinateurs ou de se former au langage BASIC.

---

**Docteur Raymond ARNAUD**

---

● **Circonscription Sanitaire et Sociale de SAINT-CLOUD**

Le Département vient d'affecter une première assistante sociale, la deuxième débutant le 15 décembre.

Quant à la puéricultrice, prochainement nommée, elle assurera la liaison entre la circonscription et le centre de consultation P.M.I. qui fonctionnera à l'hôpital.

Il est rappelé que cette circonscription est placée sous la direction de l'une des deux assistantes sociales municipales.

● **Foyer-Logements "Les Jours Heureux"**

Un retard dû à des difficultés de financement des aménagements intérieurs, repousse à janvier l'inauguration.

● **10 décembre : traditionnelle Fête de Noël des personnes âgées.**



Une fois de plus les "Chanteclercs" de Pierre LAMBERT-LIMAT n'ont pas failli à la tradition. Ils ont en effet présenté un spectacle de bonheur et de gaieté au début du mois de décembre au Centre Culturel des 3 Pierrots. Ce spectacle très apprécié par l'ensemble des spectateurs était présidé par le Sénateur-Maire et Mme FOURCADE. On notait également la présence de Paul GRAZIANI, Président du Conseil Général et de plusieurs membres du Conseil Municipal de Saint-Cloud.

guration de cette nouvelle résidence en même temps que d'autres nouveaux équipements publics de la Fouilleuse (halte-garderie, centre d'animation, club Microtel...).

● **Informations rapides**

— Une jeune handicapée de SAINT-CLOUD va être accueillie en stage à la mairie.

— 49 personnes âgées ont bénéficié de la séance de vaccination anti-grippe organisée par la Croix Rouge.

— 750 colis de Noël seront distribués aux personnes âgées de SAINT-CLOUD.

— Le Bureau d'Aide Sociale délivre des bons de chauffage, d'une valeur de 600 F environ, aux familles les plus démunies.

— Le Club de Bridge de SAINT-CLOUD a fait un don de 3 000 F au Bureau d'Aide Sociale. Le Conseil l'en remercie vivement.

---

**Jacques JONKA**

---

● **29 novembre : Commission Extra-Municipale "URBANISME et QUALITÉ de la VIE"**

Claude de PEYRON, Rapporteur, présentera le rapport de cette Commission Extra-Municipale, au prochain Conseil Municipal. En ce qui concerne l'Urbanisme, Jacques JONKA cite les questions traitées :

- Rénovation du centre ville,
- Construction d'un centre sportif (Comité d'Établissement Dassault) au carrefour Washington,
- Modernisation de la ligne S.N.C.F. PUTEAUX-ISSY PLAINE,
- Opération départementale d'élargissement du CD 180 (rues de la Porte-Jaune et du Camp Canadien).

---

**Nicole FAUQUENOT**

---

● **Commission Extra-Municipale Urbanisme et Qualité de la Vie**

Au cours de cette même réunion, le fonctionnement du service de transport "Le CLODOALD" a donné lieu à de nombreuses critiques et à quelques suggestions.

● **Accès au parc**

La Société COLAS a démarré le chantier, dont la phase spectaculaire, courant mars, consistera à glisser sous les voies ferrées les éléments préfabriqués qui constitueront la voûte des passages souterrains.

● **Chantier place de SILLY**

Pour permettre la desserte du chantier de construction du nouvel immeuble, il est nécessaire d'interdire tout stationnement devant l'hôpital (sauf les samedi et dimanche).

---

**Bily JEHANNO**

---

● **Restaurant scolaire de Montretout**

Un accord a été obtenu de la SODEXHO, renforçant le personnel et permettant de mieux organiser les deux services que nécessite l'augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant la cantine, soit toute la semaine, soit à temps partiel.

● **Immeuble 4 - 6 - 8 rue Royale**

Monsieur LEFEUVRE a formé un pourvoi en cassation, contre l'arrêt de la Cour d'Appel de VERSAILLES réduisant le montant de l'indemnité d'expropriation fixé en première instance. Ce pourvoi n'est toutefois pas suspensif, et l'aménagement des logements sociaux de l'immeuble peut être poursuivi.

---

**Joël LEFORT des YLOUSES**

---

● **Commission Extra-Municipale de l'ENSEIGNEMENT**

Gisèle SIX, Rapporteur, fait le compte rendu détaillé de la réunion du 29 novembre marquée par l'excellent esprit de collaboration animant les divers participants (cf. LA VIE DANS LA VILLE, page 19).

---

**Françoise OLIVIER**

---

● **Etablissements d'enfants gérés par la Croix-Rouge à la Fouilleuse**

Le transfert de la halte-garderie dans des locaux acquis et aménagés par la Ville va permettre de porter le nombre d'enfants accueillis à 25 pour la halte-garderie, à 18 pour la mini-crèche.

Une nouvelle convention sera prochainement signée avec le Comité local de la Croix Rouge.

---

**Mireille WORBE**

---

● **Centre Culturel des 3 Pierrots**

Le programme très chargé du mois de novembre a attiré 16 700 spectateurs dont 13 900 pour le cinéma.

La "Semaine du Jeune Spectacle" a permis au public d'assister à des spectacles de grande qualité.

● **15 novembre : Commission Extra-Municipale des Affaires Culturelles**

Yves ARCACHE, Rapporteur, donne les principaux points de discussion (cf. : LA VIE DANS LA VILLE, page 18).

---

**Edmond VOIZARD**

---

● **Locaux de la Fouilleuse**

Les travaux d'aménagement de la nouvelle halte-garderie étant terminés, une visite des locaux est prévue par la Commission de Sécurité.

---

**Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes** dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal :

● Passation d'un contrat de co-réalisation avec la S.A. " Les TRETEAUX de FRANCE " pour une représentation du spectacle " l'Archipel sans nom " ● Contrôle technique de la construction de l'ensemble immobilier, 6, place de Silly ● Résiliation du bail de location de l'immeuble qui a été démolit et où étaient installées deux associations : la Maison de l'Amitié et les Papillons Blancs ● Recouvrement de loyer-logement, 2, avenue des Villes Jumelées ● Passation d'un contrat avec l'association des classes franco-américaines pour l'organisation d'un séjour aux U.S.A., d'une classe de l'école du Val d'Or, du 13 mai au 1<sup>er</sup> juin 1984.

---

---

**Michel GUAY**

---

● **Festival d'Automne - Concours de vitrines**

Le lauréat, M. DOUBET, tapissier, se rendra à BAD GODESBERG à l'occasion du carnaval.

● **Illuminations de fin d'année**

Les restrictions budgétaires ne permettent pas une débauche de guirlandes, à la pose onéreuse. Un programme a été établi en liaison avec les délégués de quartiers. Jacques JONKA suggère que, durant les fêtes, l'effort de la ville soit accompagné par celui des commerçants qui pourraient décorer et illuminer leurs vitrines.

● **Commission des Marchés Forains**

9 décembre : élection des délégués forains à cette commission.

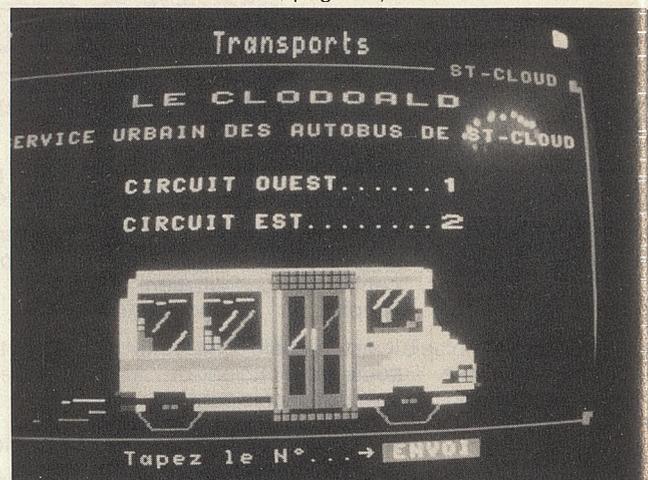
---

**Pierre BRAILLARD**

---

● **Opération TÉLÉTEL - 5-12 décembre**

Démonstration, organisée par la Ville et la Direction des Télécommunications, au Centre Culturel et à la Mairie, avec des réunions spécialisées (cf. LA MISE EN PLACE DE TÉLÉTEL, page 10).



Lors de la semaine de démonstration les clodoaldiens ont pu découvrir les pages du TÉLÉCLODOALD.

---

**Pierre BALDINI**

---

● **Budget 1984 des Etablissements Hospitaliers**

Le Conseil d'Administration, réuni le 21 novembre, a voté un budget équilibré grâce à une augmentation raisonnable du prix de journée.

● **Centre René Huguenin**

29 novembre : remise à l'Etablissement d'un laser pour le bloc opératoire.

---

# Délibérations

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

Le Conseil Municipal examine les 19 questions inscrites à l'ordre du jour, qui ont été étudiées par la Commission des Finances et du Plan, et, pour les 8 premières, par la Commission des Travaux.

### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

- 1 Le Comité d'entraide sociale de SAINT-CLOUD met en vente un petit **appartement situé 11, rue Albert-1<sup>er</sup>**, actuellement mis à la disposition de la M.J.C. pour l'animation du quartier. Le Conseil Municipal UNANIME décide l'acquisition de ces locaux dont la vocation sera maintenue. Jean-Pierre FOURCADE est autorisé à signer avec la M.J.C. un avenant à la convention, en vue d'ajouter cet appartement à la liste des locaux communaux mis à la disposition de cette association.

### Z.A.C. CENTRE-VILLE

- 2 Le lancement prochain des travaux de construction des immeubles des phases 2 et 3 de rénovation, côté pair de la rue de la Libération, rend nécessaire l'acquisition de parcelles situées en phase 4, côté impair de la même rue, afin d'y aménager un mur de soutènement.  
Pour permettre cette acquisition, à l'amiable ou par voie d'expropriation, le Conseil Municipal décide UNANIMEMENT le lancement de la procédure et demande à Monsieur le Préfet l'**ouverture d'une enquête parcellaire** portant sur quatre propriétés 7, 9, 11 et 15, rue de la Libération, ainsi qu'une cinquième comprise entre la rue Gaston Latouche et la rue de la Libération.
- 3 La réalisation de la Z.A.C. du centre ville prévoit la cession gratuite à l'aménageur d'un certain nombre de parcelles appartenant au Domaine Public Communal.  
Après avoir constaté qu'aucune objection n'avait été formulée au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée en Mairie, le Conseil Municipal UNANIME décide le **déclassement de six parcelles**, d'une superficie de 434 m<sup>2</sup> et leur cession gratuite à la SARER.
- 4 La S.A. d'H.L.M. " Le Logement Français " a obtenu en 1982 une subvention de 69 312 francs de la ville pour la construction de huit logements sociaux dans l'immeuble à réaliser 30/32, rue Royale. Le coût de construction ayant augmenté, le Conseil Municipal décide de **porter à 77 933 francs le montant de la subvention municipale** (UNANIMITÉ).

### TRAVAUX

- 5 Le Conseil Municipal autorise UNANIMEMENT le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'**aménagement de la rue Ferdinand-Chartier**.  
Le programme comporte :  
— la réfection de la chaussée — l'aménagement d'un trottoir — la modernisation de l'éclairage public — la plantation d'un rideau d'arbres, côté cimetière — la délimitation des emplacements de parking.  
Ces travaux seront réalisés sur les crédits des années 1983 et 1984 (opération n° 5 du Plan d'Équipement Collectif).
- 6 Poursuivant la réalisation du **programme d'aménagements de sécurité** lancé en 1983 grâce à l'aide du Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Municipal adopte, pour l'année 1984, le programme suivant :
  - **aménagement de cinq passages piétons réhaussés**, notamment aux abords des écoles : rue des Milons, rue Verhaeren, rue des Ecoles, rue du 18 Juin, boulevard Sénard.
  - **éclairage de huit passages piétons** : carrefour boulevard de la République/avenue Foch/rue Coutureau, rue des Ecoles, rue du 18 Juin, boulevard Sénard.Le Conseil Municipal sollicite la participation du Conseil Régional d'Île-de-France au financement de ces opérations. (Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ).

### TARIFS ET REDEVANCES POUR 1984

- 7 **Redevance d'assainissement**  
Le produit de cette redevance alimente le budget du service de l'assainissement et permet la réalisation de travaux sur le réseau d'égout.  
Le prix est fixé, depuis le 1-1-1982 à 0,20 F par mètre cube d'eau consommé. Pour faire face aux besoins de financement des travaux à réaliser en 1984, il est décidé de porter ce taux à **0,22 F** à partir du 1-1-1984 (accord UNANIME du Conseil).
- 8 **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**  
Le produit de cette taxe couvre les frais de collecte et d'élimination des ordures ménagères. Le Conseil Municipal est invité à fixer le montant de la taxe pour 1984. Compte tenu de l'augmentation probable des dépenses, notamment en ce qui concerne l'achat de sacs, le produit de la taxe est porté de 4 200 000 francs en 1983 à **4 400 000 francs en 1984**, soit une **augmentation de 4,76 %** (accord UNANIME).  
Il est rappelé que cette taxe est payée par les propriétaires et calculée sur les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

# Délibérations

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

### 9 Droit de licence des débits de boissons

Cette taxe n'a pas été majorée depuis 1979. Son montant est, à SAINT-CLOUD, l'un des plus bas du département des Hauts-de-Seine. Le Conseil Municipal décide de fixer son montant annuel, pour 1984 :

— à 440 F pour la licence de plein exercice, à 220 F pour la licence restreinte (à l'UNANIMITÉ moins l'abstention d'Albert LEYMARIE).

### 10 Haltes-garderies municipales

Les tarifs des deux haltes-garderies, avenue des Villes Jumelées et rue de l'Yser, sont ainsi fixées à l'UNANIMITÉ à compter du 1-1-1984 (principaux tarifs)

**Tarif horaire** : Premier enfant : 7 F • Deuxième enfant d'une même famille : 5,80 F

Enfant d'une famille non domiciliée à Saint-Cloud : 9,30 F

**Abonnement** : 10 tickets de 3 heures chacun : 175 F

### 11 Location des courts de tennis municipaux

Pour les titulaires de la "carte d'utilisateur des installations sportives municipales", dont le prix est maintenu à 5 F pour l'année, et qui est délivrée aux résidents, électeurs ou contribuables à SAINT-CLOUD, la location horaire d'un court de tennis est ainsi fixée :

— à 35 F pour les adultes, à 17 F pour les mineurs.

(Accord UNANIME, moins l'abstention de Jocelyne DESANGES qui regrette que le tarif réduit ne s'applique pas aux jeunes au-delà de 18 ans).

### 12 Ensemble sportif des Tourneroches

Le Conseil d'Administration de l'association de gestion propose une augmentation de 6 à 7 % des tarifs piscine dont les principaux sont ainsi fixés (en francs) :

	Tarif normal	Tarif réduit
— ticket d'entrée	10,50	7,00
— carte de 12 entrées	105,00	70,00
— abonnement trimestriel	260,00	160,00

Les tarifs des **tennis découverts** seront les mêmes que ceux des tennis municipaux.

La location horaire du **tennis couvert** est fixée à 53 F pour les clodoaldiens, 69 F pour les autres.

Accord UNANIME du Conseil moins une abstention (Jocelyne DESANGES).

### 13 Location des gymnases municipaux

Dans la mesure où le planning d'utilisation le permet, les gymnases municipaux peuvent être loués à des **associations ou institutions clodoaldiennes privées**. Les tarifs en seront les suivants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984.

— associations à but scolaire ou social concernant des mineurs : 14 F l'heure,

— associations non reconnues d'Utilité Publique et non subventionnées par la Ville : 105 F la vacation de deux heures.

Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ.

### 14 Séjours des familles à TAMIÉ et SAINT-BRÉVIN

La participation financière des familles des employés communaux, des enseignants et animateurs des activités périscolaires, admises à séjourner dans l'un des centres de vacances de la ville de SAINT-CLOUD est majorée de 5,50 % à compter du 15 décembre 1983 (Vote UNANIME du Conseil).

### 15 Cimetière communal de SAINT-CLOUD

Par délibération du 14 juillet 1983, le Conseil Municipal a fixé les conditions d'attribution des concessions au cimetière communal de SAINT-CLOUD, d'une part, au cimetière intercommunal des ULIS d'autre part.

Seules sont délivrées, au cimetière de SAINT-CLOUD, les concessions de 5 ans (gratuites et non renouvelables) et de 10 ans (renouvelables deux fois).

Pour la **concession de 10 ans**, le prix est fixé à **360 F** à compter du 1-1-1984.

Les taxes annexes sont maintenues à leurs taux actuels, appliqués depuis le 1-1-1982.

Les trois conseillers municipaux de la minorité s'abstiennent, jugeant excessive cette augmentation. La délibération est adoptée par 32 VOIX.

### 16 Logements des réfugiés du Sud-Est Asiatique

En 1979, cinq familles avaient été accueillies à SAINT-CLOUD et hébergées gratuitement par la ville.

Trois ont quitté leurs logements d'urgence. Le Conseil Municipal décide UNANIMEMENT de régulariser ainsi la situation des deux familles restantes :

• Pour la famille hébergée **60, rue Gounod**, le logement sera classé parmi les logements affectés par nécessité de service. Le chef de famille, employé communal, sera en outre chargé du gardiennage de la propriété communale Brunet.

• Un loyer de 500 F par mois sera exigé de la famille hébergée dans un petit appartement de la propriété communale "La Tour du Pin".

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

17

## Régies de recettes et d'avances du Centre Culturel des 3 Pierrots

et

18

Pour mieux adapter le montant des régies aux droits encaissés ou aux dépenses, et en accord avec le Trésorier principal de SAINT-CLOUD, le Conseil Municipal décide UNANIMEMENT de majorer le montant maximum de l'encaisse pour les recettes " CINÉMA ", et le montant maximum des dépenses que le Régisseur est autorisé à régler pour les spectacles autres que cinématographiques.

## AFFAIRES SOCIALES

19

### Consultations de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

Il a été décidé de transférer les consultations P.M.I. à l'Hôpital, afin que le médecin et le personnel du service P.M.I. puissent collaborer avec le service de gynécologie des établissements hospitaliers.

A l'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à dénoncer la convention passée entre le Département et la Ville pour le Centre Social de la rue de l'Yser, et le charge de mener jusqu'à leur terme les négociations en vue de l'installation du Service P.M.I. à l'Hôpital.

Après un exposé du Docteur THILLAUD sur le nouveau mode de fonctionnement du service P.M.I., Monsieur le Maire conclut que les efforts pour rapprocher le centre P.M.I. du service hospitalier ont enfin abouti, **améliorant ainsi le service rendu aux familles clodoaldiennes.**

## QUESTIONS DIVERSES

### Jacqueline BERTHET

informe le Conseil que 43 personnes âgées sont allées au théâtre le 27 novembre à VERSAILLES.

### Marc BECHET

suggère qu'une étude soit réalisée sur les actions de publicité à entreprendre pour mieux faire connaître certains services offerts à la population (le Clodoald, les spectacles des 3 Pierrots, etc.).

### Monsieur le Maire

estime que la ville pourrait insérer une annonce dans la publicité projetée au cours des séances de cinéma. Mais il rappelle que la publicité coûte souvent très cher lorsqu'il est fait appel à des agences spécialisées.

## DIEUDONNÉ MANDELKERN REÇU A LA MAIRIE :

Une première dans le cadre de la décentralisation : le Sénateur-Maire de Saint-Cloud reçoit le Préfet des Hauts-de-Seine, pour une séance de travail commune en Mairie avec tous les services.

**A** la fin du mois de décembre 1983, Jean-Pierre FOURCADE recevait Djéudonné MANDELKERN, Préfet, Commissaire de la République des Hauts-de-Seine, dans le cadre d'une réunion privée du Conseil Municipal.

" Je remercie Monsieur le Maire d'avoir eu l'initiative de cette réunion, déclara-t-il. Il est le premier magistrat du département à m'avoir invité dans sa ville, et après avoir écouté la description démographique et structurelle qu'il en a fait, je note que si Saint-Cloud paraît privilégiée, elle connaît également les problèmes spécifiques des autres communes du Département "

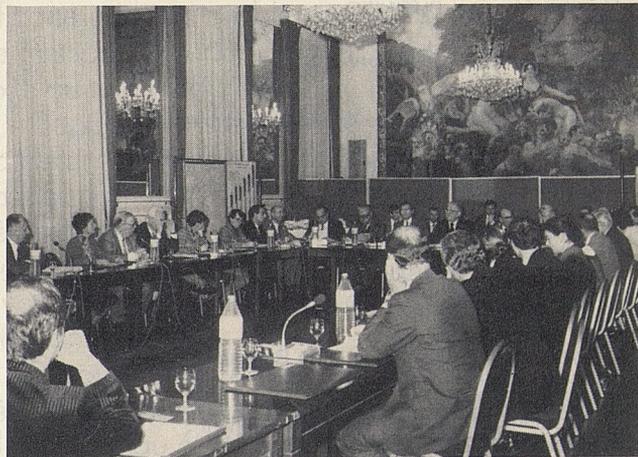
Après avoir précisé que le Conseil Municipal s'était donné trois instruments de gestion importants (un Pan d'Occupation des Sols, un Plan d'Équipement Collectif, portant sur les années 1984 à 1989, et un budget annuel aux dépenses maîtrisées afin de modérer la pression fiscale) le Sénateur-Maire avait en effet formé des vœux pour que :

- la sécurité des personnes et des biens soit mieux assurée,
- les conditions de circulation soient facilitées,
- la situation du logement s'améliore

dont, devait-il ajouter, la réunion d'aujourd'hui devrait favoriser la réalisation.

Chaque Maire-Adjoint évoqua alors la situation et les problèmes relevant de sa compétence.

Des propos, questions ou sollicitations écoutés avec intérêt par Monsieur MANDELKERN qui s'adressa à de nombreuses reprises aux membres du Conseil Municipal ou aux chefs de services qui l'accompagnait, soulignant ainsi sa volonté de continuer à apporter des solutions aux divers domaines évoqués.



Le Conseil Municipal lors de la séance de travail.

**ANDRÉ SCHMITZ, ancien conservateur du Parc de Saint-Cloud n'est plus. Le Sénateur-Maire a tenu à lui rendre un dernier hommage.**

ANDRÉ SCHMITZ, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, conservateur du Domaine national de Saint-Cloud de 1972 à 1982 s'est éteint mardi 3 janvier.

Né en 1913, diplômé de l'École des Beaux-Arts en 1940, appelé à la Reconstruction et à l'Urbanisme, il fut également architecte au ministère de l'Éducation nationale pour lequel il exécuta de nombreuses constructions scolaires.

Rapporteur au conseil général des Bâtiments de France pour les bâtiments civils, il était également architecte du Crédit Foncier de France, et expert près les tribunaux.

Mais c'est surtout au Domaine de Saint-Cloud qui fut pendant dix ans l'objet de tous ses soins, qu'André SCHMITZ déploya tout son talent.

Il fit revivre ce beau domaine au charme exceptionnel et si difficile à maintenir et à entretenir en raison de sa fréquentation intense.

Il rétablit la magnifique cascade de Lepautre et Mansart dans son contexte du XVII<sup>e</sup> siècle, s'efforça de reconstruire la statuariaire du parc, restaura les Eaux, reconstruisit le nymphée dont les substructures avaient été retrouvées au cours du percement du second tunnel de l'autoroute, rétablit le jardin d'Apollon et le labyrinthe de la Notre.

Il avait de plus assuré la replantation de 8 000 arbres dans la partie forestière et de 500 arbres d'alignement.

Enfin, par la création du petit musée à l'entrée du parc, la disposition de plans et de panneaux aux ronds-points principaux, il a appris au public ce qu'était le Domaine de Saint-Cloud.

Sa passion pour ce beau parc et son extrême courtoisie lui faisaient accueillir avec le plus vif intérêt visiteurs et chercheurs.

André SCHMITZ aura profondément marqué l'histoire du Domaine national de Saint-Cloud. Qu'il en soit vivement remercié.



André SCHMITZ lors d'une visite guidée dans le parc.

# le carnet du bulletin

## LÉGION D'HONNEUR

### Par décret du 9 novembre 1983

— Ministère de la Défense :

#### COMMANDEUR :

Monsieur Jacques PUTINIER  
11, Parc de Béarn

### Par décret du 31 décembre 1983

#### OFFICIERS :

— Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur :

Monsieur Fernand TESSON  
12, rue Marie-Bonaparte

— Ministère de l'Industrie et de la Recherche :

Monsieur Jean RORET  
6, rue du Bois de Boulogne

— Ministère de la Défense :

Monsieur Serge DASSAULT  
55, quai Carnot

#### CHEVALIERS :

— Ministère de l'Industrie et de la Recherche :

Monsieur Armand LUXO  
8, Parc de Béarn

— Ministère de l'Urbanisme et du Logement :

Monsieur Jean CLAUDON  
148, rue des Tennerolles

— Ministère de la Culture :

Monsieur Martial GEOFFROY

Jardinier en Chef au Domaine National de Saint-Cloud

— Ministère du Commerce et de l'Artisanat

Monsieur Jacques DERMAGNE

Président Directeur Général de Tapis et Moquettes  
de France  
29, rue Civiale - Garches

Nous apprenons avec joie la naissance de Baptiste DERVILLE, né le 10 janvier 1984 à Paris. Nous présentons à cette occasion nos plus sincères félicitations au Docteur et à Madame DERVILLE, résidant au 12, rue Sylvain-Vigneras, 92380 à Garches.

# état-civil

*Du 26 octobre 1983 au 4 janvier 1984*

## NAISSANCES

Yasmine KHALIL - Mikaël MASSONNEAU - Jean RAMBARÉE - Roland MPOTO - Nicolas SUDAN - Christophe NAVARRO - Emmanuel BATIOU - Caroline PERICO - Emilie NISY - Fabian ROUSSEAU - Cyril MARINANGELI - Arnaud ANSER - Gil CARVALHO - Adeline BLAIS - Blandine de MAUPEOU d'ABLEIGES - Alexandre BANACH - Aurore DELURY - Pierre ALLIOT - Tamara DANGOULOFF - Orane DE LA HAYE SAINT HILAIRE - Timothée RAYMOND - Stéphane POGU - Béatrice LENNUYEUX - Nicolas DUTERTRE - Thierry GARNIER - Sophie LE GRAND - Huynh-Long HUE - Charles SIRJACQ - Nina MARX - Louis MATIGNON - Véra LACHADO - Aurélie PIED - Peter BESSEAU - Nicolas KYCULA - Emilie LECCIA - Lucie VILLAEYS - Julien DAMBRINE - Clémence ROULET de la BOUILLERIE - Ayméric BIZARD - Florent THIERY - Diane BARCHON - Nicolas CHEVET - Morgan SHUM KWOONG - Florent FEVRIER - Fanny VIDAL - David GRATTER - Julien COUTURE - Grégory PICHOT - Kristell MORIN - Jean-Marc DAMBRINE - Solange FIGUEIREDO VEQUIERA - Stéphanie RUIZ - Laurence COTEREAU - Thomas KOENS - Maud GUILLERD - Matthieu BOSUT - Clémence ONDARTS - Marie REGALDO-SAINT BLANCARD - Nicolas WATIN-AUGOUARD - Anne DEBOS - Amélie DUPOY - Florine RUAS.

## MARIAGES

Guenter OEHLKE & Ute FRANK - Pierre VOUTERS & Béatrice MINVIELLE - Etienne BOULEY & Christine VINCENSINI - Andrzej SIDOR & Christine HUBERT - Sidney KADOSH & Ariane LÉVITAN - Momodou JAITEH & Valérie AMENC - Patrick CHAPELET & Martine PLANAIS - Claude DIPP & Anicet JAMES - Philippe de CHABOT & Carole COATALEN - Dominique MASSONNEAU & Anne-Marie MOLLIER - Raymond TATON & Régine ALLART - Philippe MAUGE & Rita AGAZZI - Alain BARDINET & Monique DELAUME - Neil ROSS & Margaret LUCAS - Thierry GOOSSENS & Martine TRIGUEROS - Christian DORÉ & Marie JACQUET - Benoît DICKSON & Françoise ROCH - Jean-Pierre PROVOST & Béatrice PARA - Yeheskiel STAUBER & Pierrette ALIX - Daniel TORRÉS & Sophie GUÉRONIK - Christian BERTHELOT & Catherine CARABIN - Jean-Marc LÉCONTE & Françoise LE TROIDEC - Bernard SORNIN & Françoise LE QUILEC - Didier LECLERE & Anne GUILLAUME - Alain GEFFRIAUD & Paule MIALON - Gilbert BAUCHET & Madeleine HUET - Claude BOUCHET & Béatrice TIXIER - Bruno LAZZARI & Marie-Paule DAUBRY - Jean LE HINCHET & Marie-Christine IMBERT - Eric DONON & Brigitte OET - Jean-Marc PINSON & Claire HAUDIQUET - Denis HAUDIQUET & Maria de Fatima PEREIRA - Laurent CHAVANNET & Fatima MOUHYM - Bernard HAINQUE & Catherine EVRARD - Rémi ADER & Hélène LE BLAN - Gilles GUINAMARD & Annick JOINVILLE-EUGENE - François WATIME & Catherine GARNIER - Jean-Marie GIROUX & Elzbieta MORAWINSKA - Léon MORALY & Claire MARCOVICH - Jacques VELLIEN & Marie FERNANDO - Saber ZAHER & Habiba HANAFI - Jacques BERNARD & Christine RABOT - Philippe DELAUME & Jasmine ADAM.

## DÉCÈS

Andrée FAYARD vve PEILLON - Jean JEANNET - Gaston HUGELIN - Marguerite COUTUREAU - Bernard PEYROUTON - Madeleine CRAVE vve DELESPAUL - Marcelle MEYER vve GURY - Marie DELORME vve BARBEYS - Paul VERNON - Pierre-Jean FOUNAU - Gustave MORHANGE - Geneviève BOURQUARD vve GUILLON - Marie MEHATS vve RIVAULT - Giuseppa FAVA ép. ZARRERA - Marie CHASSAGNE vve FAFET - Paulette LAGRAVIÈRE - Etienne FRADETAL - René GAUTIER - Charles MERCIER - Jeanne TOUSSAINT-SMESTER vve PERRIER - Jeanne THIELEN vve REMANT - René LE HEN - Augustine TONDU vve LEDEUR - Colette KLÉMAN ép. DÉGOUTTE - Claude DÉGOUTTE - Albert LEHMANN-LEFRANC - Agnieszka TUREMKA vve WOLYNKA - Henri VASLIER - Paul MENARD - Marie MORVAN - Gilbert SINTUREL - Bernard CHEVOT - Alexandre BURI - Lucienne RAMIER - Henriette ROCROIX - Marie MARANGHI - Louis BERTHET - Jeannine CARRE vve ZÄHLER - Salima BOUNEGAB vve MOSTEFAÏ - Madeleine GUERRIER - Raymond LACOUX - Emile CHASTEL - Jean GALOIS - Marianne BERCHTOLD ép. PIRAUD - Gabrielle VOLTZ vve LÉON.

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES.

# DONNEZ-VOUS LES OUTILS D'UNE MEILLEURE GESTION AVEC DATA-PRINT.



Aujourd'hui, l'informatique n'est plus réservée aux seules grandes entreprises.

La micro-informatique est venue apporter aux P.M.E., aux commerçants, aux professions libérales les outils nécessaires à un traitement plus efficace de leurs problèmes, qu'ils soient de gestion, de tenue de fichier, de traitement de texte ou technologiques.

Depuis 17 ans au service de l'informatique, Data-Print vous ouvrira les portes d'un monde passionnant et profitable en vous faisant bénéficier de son expérience et en recherchant avec vous les solutions les mieux adaptées à vos problèmes, en terme de matériel ou de programmes.

Si vous voulez en savoir plus, ou si vous désirez une démonstration, écrivez ou, mieux, téléphonez au 602.05.07 à Alain Doussau de Bazignan qui vous conseillera.

## DATA-PRINT

*17 ans d'expérience au service de l'informatique.*

1, rue de l'Yser, 92210 Saint-Cloud. Tél. 602.05.07 / 602.03.48

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ **VICTOR** TECHNOLOGIES

# Le Clodoald

restaurant franco-marocain

SES SPÉCIALITÉS

Couscous - Tajines

DÉJEUNERS - DINER - MENU & CARTE

Fermé le dimanche

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17

## La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE  
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES  
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

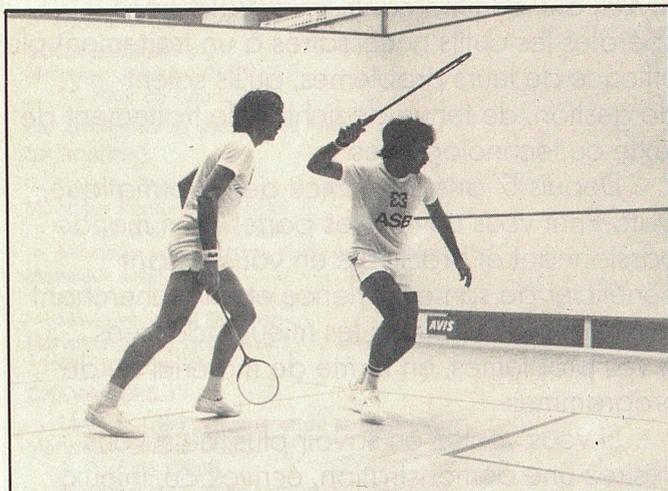
9, rue Dailly 602.03.49



- Bain de vapeur
- Amincissement
- Raffermissment
- U.V.A.
- Visage et corps
- Traitements rejuvenisants
- Automusculation du visage
- Produits de beauté et de maquillage
- Yoga - Respiration - Détente
- Bio-harmonie : épanouissement du corps en musique

## institut maine

78, bld de la république  
92210 saint-cloud



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD  
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés  
2 saunas - 2 solariums  
bar - restaurant - boutique  
aérobic - gymnastique - musculation  
**Bureaux de la Colline - Saint-Cloud**

françoise  
ROUZEVAL

## l'espace canin

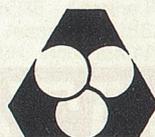


Sur  
rendez-vous

Toiletage  
en tous genres  
Bains - Tonte

Vente d'accessoires  
pour chiens et chats  
Vente de chiots sur commande

5, rue de l'Eglise - 602.48.76



LE CRÉDIT MUTUEL  
VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

# FLEURISTE

# Yves Martin

## Yves Martin

2, rue Dailly - 602.03.95

*Livraisons assurées par nos soins  
ainsi que tous travaux  
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

**magasin ouvert**

**7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30**



**STORES**  
**FERMETURES**  
**ISOLATION**  
**VERANDA**

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage
- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement

**G.A.I.F.**

2, rue Sevin-Vincent  
92210 Saint-Cloud

**771.10.81**

**Votre chaudière a plus de dix ans?**  
comme votre voiture, elle s'est usée elle consomme plus, elle peut vous lâcher brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles vous feront faire des économies (30 % avec les chaudières à gaz à condensation)

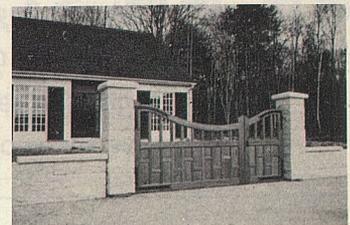
**ENTREPRISE CIRASSE**  
**CHAUFFAGE**

602.41.49

## BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

**Ets R. ROTHE**

2, rue Joseph-Leguay  
92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMERICAINE - BARRES ET ÉCHARPES  
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE  
ET A PETITS CARREAUX  
PORTAILS DE CLOTURE

**BOIS AU DETAIL** découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

**MENUISERIE INDUSTRIELLE**

Châssis de toiture

**DÉPOSITAIRE « KAZED »**

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

## AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilette

Accessoires pour chiens

*Toilettes soignées*

18, avenue Bernard-Palissy,  
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h / 14 h - 19 h

COUVERTURE  
PLOMBERIE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Entreprise **CIRASSE**

72, rue Royale  
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49



## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97  
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

## Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602.89.16

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

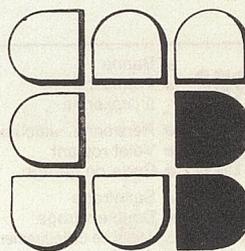
s. a. r. l. **R. TRILA**

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec



PEINTURE  
DÉCORATION  
RAVALEMENTS  
REVÊTEMENTS MURaux  
REVÊTEMENTS DE SOLS

## BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

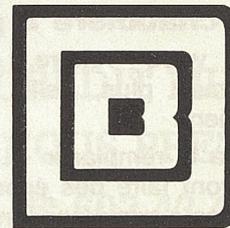
771 83.42 - 771 82.84

## BANQUE

de BAECQUE BEAU

votre Banque Privée

à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61



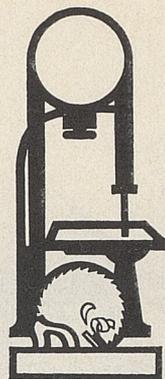
ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE

charpentes - escaliers - agencements

**H UET s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud



**MENUISERIE  
AGENCEMENT**

**C. DELAUNE**

124, rue Tahère  
SAINT-CLOUD

**602.33.77**

**COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE • ADDUCTION D'EAU & GAZ  
CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE • VENTILATION • AIR COMPRIMÉ  
INSTALLATIONS PARTICULIÈRES & INDUSTRIELLES TOUTES IMPORTANCES  
SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS**

**Sté RAMOS & Cie**

9, avenue de Longchamp  
**771.11.34**

37, avenue Bernard-Palissy  
**771.18.36**



**PROTECTIONS  
DC 92**

**602.99.99**

210, bd de la République  
92210 Saint-Cloud

**SERRURERIE**

Clés tous modèles  
Blindage de portes  
Grille de protection  
Volet métallique  
Porte de cave en fer  
Ouverture de porte  
Pose de toutes serrures :  
Fichet - Muel - Pollux - Picard  
Coffre-fort

RCS Nanterre 310 499 637

**ÉLECTRICITÉ**

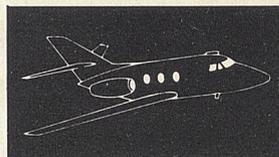
Interphone immeuble et pavillon  
Gâche électrique  
Digi-Clés  
Petit dépannage

**ALARME**

Appartement - Pavillon  
Magasin - Voiture  
Centrale multizones  
Barrière infra-rouge  
Contacteurs de chocs  
Transmetteur téléphonique



**AVIONS  
MARCEL DASSAULT**

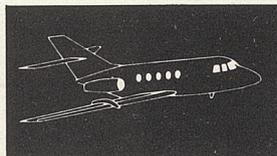


**Falcon 10**

6/7 places  
3.500 km

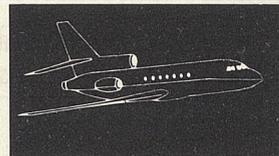
Performances brillantes  
vitesse - économie

**BREGUET AVIATION**



**Falcon 20**

8/10 places  
2.800 km  
Vendu à  
450 exemplaires



**Falcon 50**

10/12 places  
6.500 km  
Tri-réacteur  
à long rayon d'action

**LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE**

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

15 FÉVRIER 1984

**RÉSERVÉ**

**" BALLE DE MATCH "**

**MAGASIN DE SPORT**

**SAINT-CLOUD**

Ouverture 15 février 1984 - **" BALLE DE MATCH "** / TENNIS - GOLF - LOISIRS / 67, bld de la République - SAINT-CLOUD

## Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

**Maçonnerie • Béton armé**

10, rue du Camp-Canadien  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

**PEINTURE • DECORATION**

*Papiers peints*                      *Tissus collés*

**D. PERRIER**

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD                      602.23.85

**MAISON DE LA PRESSE**

LIBRAIRIE • PAPETERIE

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD                      ☎ 602.04.12



paul dahl

**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD                      TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRI ME  
PIECES ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

**THOMSON**

*le meilleur de la technique*

# TELE - GOUNOD

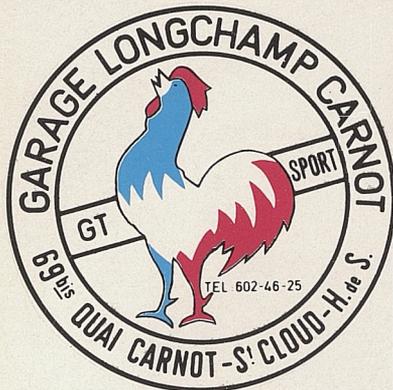
17, RUE GOUNOD  
92210 SAINT-CLOUD  
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

*la sécurité d'un grand nom*

**GRUNDIG**



## 602.46.25

AGENCE OFFICIELLE

# VOLVO LANCIA - AUTOBIANCHI AUSTIN ROVER

LOCATION SANS CHAUFFEUR

## “ LE CLODOALD ”

### UN MOYEN DE TRANSPORT QUI PEUT VOUS RENDRE DES SERVICES

Circuit fixe avec points d'arrêts (passage en moyenne toutes les 20 minutes) - Fonctionne du lundi au vendredi.  
Le service n'est pas assuré les samedis, dimanches et fêtes

**CIRCUIT OUEST : “ MONTRETOUT - VAL D'OR ”** - Heures de départ à l'arrêt Gare-Hôpital : 8.30 - 9.00 - 9.20 - 9.40 - 10.00 - 10.20 - 10.40 - 11.00 - 11.20 - 11.40 - 12.00 - 12.20 - 12.40 - 13.00 - 13.20 - 13.40 - 14.00 - 14.20 - 14.40 - 15.00 - 15.20 - 15.40 - 16.00 - 16.20 - 16.40 - 17.00 - 17.18 - 17.39 - 18.03 - 18.24 - 18.45 - 19.10.

**CIRCUIT EST : “ CENTRE - COTEAUX - FOUILLEUSE ”** - Heures de départ à l'arrêt Gare-Hôpital : 8.35 - 9.05 - 9.23 - 9.43 - 10.03 - 10.23 - 10.43 - 11.03 - 11.23 - 11.43 - 12.03 - 12.23 - 12.43 - 13.03 - 13.23 - 13.43 - 14.03 - 14.23 - 14.43 - 15.03 - 15.23 - 15.43 - 16.03 - 16.23 - 16.43 - 17.04 - 17.25 - 17.44 - 18.05 - 18.29 - 18.50 - 19.11.

**TARIF** : 2 F le tour complet quel qu'en soit le point de départ (soit en pièces de 1 F ou de 2 F) ou un jeton. 10 jetons pour 17 F en vente chez les 9 dépositaires RATP et au bureau de vente du Terminus “ Pont de Saint-Cloud ”.



*le siège social du groupe*

**TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers  
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...  
une opportunité dont vous devez bénéficier*

*5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02*

ouvert du lundi au samedi inclus  
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h